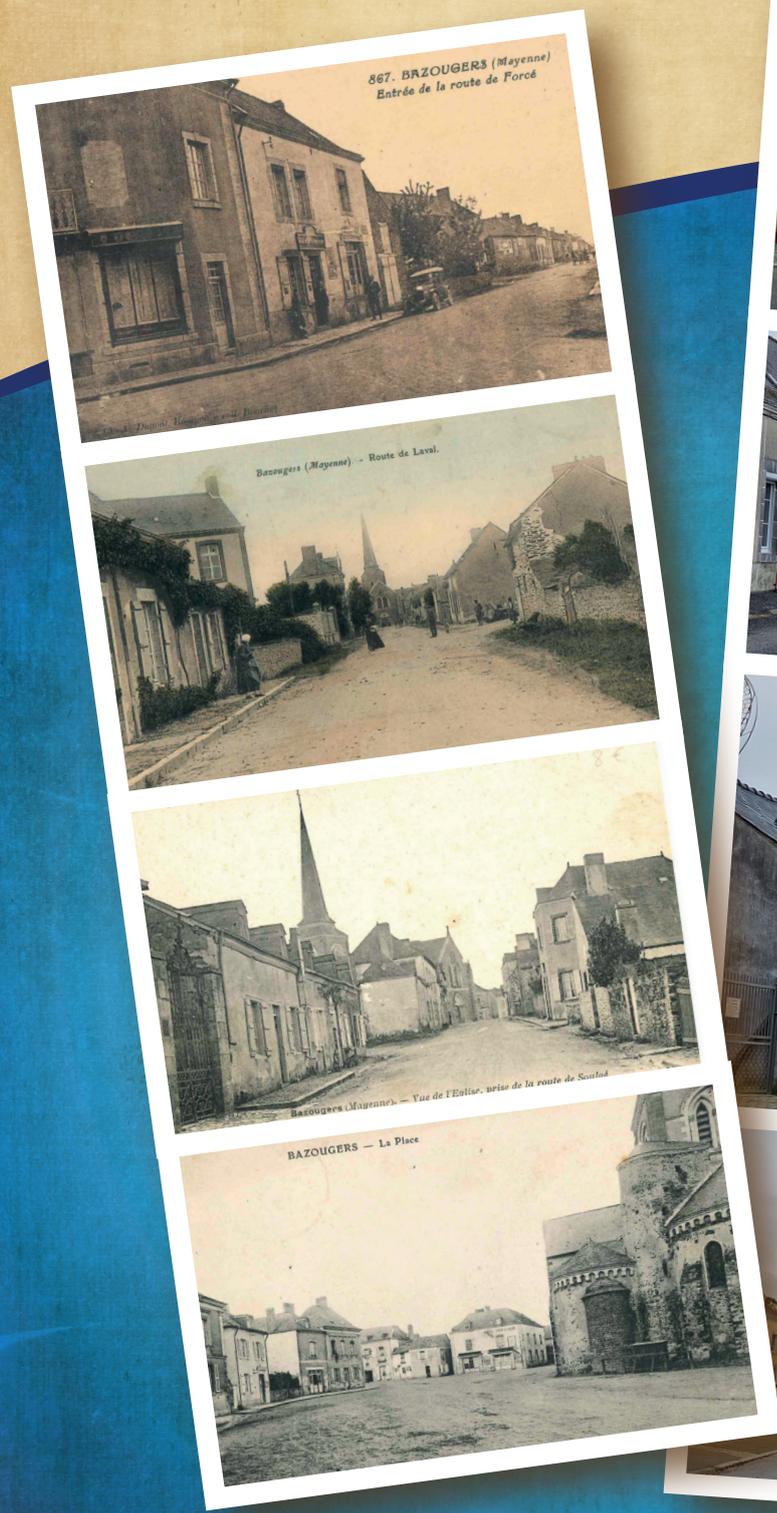


2023 - 2024

Bulletin Municipal

Bazougers

N°38





vie

municipale

Page 2

vie

sociale

Page 11

vie

associative

Page 18

vie

locale

Page 28

MAIRIE DE BAZOUGERS

Rue du château - 53170 Bazougers

☎ 02.43.02.31.86

✉ accueil@bazougers.fr

**RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE
SUR LE SITE DE LA MAIRIE :**

🌐 <https://bazougers.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Les lundis, mardis,
jeudis et vendredis :
de 8h30 à 12h30
et de 17h00 à 18h00

Le mercredi et le samedi :
de 9h00 à 12h00
(fermée l'après-midi)

LE MOT DU MAIRE

Nous sommes désormais à la moitié du mandat que vous nous avez confié.

C'est l'occasion pour nous de faire le point sur les objectifs que nous nous étions fixés et malgré les contraintes et les obligations soumises, je suis assez satisfait des résultats obtenus et des perspectives qui s'engagent devant nous.

Malgré la baisse continue de recettes de la collectivité, le conseil municipal a fait le choix, une fois de plus cette année, de ne pas augmenter ses taux d'imposition de la taxe foncière et de privilégier sa réflexion sur des économies potentielles.

De ce fait, il a été décidé de réduire la durée d'éclairage de nos rues et pour l'année prochaine de remplacer les luminaires boules. Ce choix est dû, d'une part, à une obligation réglementaire de supprimer d'ici le 31 décembre 2024 ce type d'éclairage et, d'autre part, au souhait de réduire de 63% nos consommations énergétiques liées à ce type de luminaires en le remplaçant par de l'éclairage LED.

Une étude sera lancée dès cet hiver afin d'identifier les pertes énergétiques du complexe salle des fêtes, école publique et accueil de loisirs.

Une même étude a été réalisée sur le bâtiment de la mairie. La chaudière fioul va être remplacée par un nouveau mode de chauffage de type pompe à chaleur.

Les travaux de réhabilitation et d'enfouissement des réseaux de la rue de Forcé se sont achevés en octobre. Je tiens à remercier les riverains pour leur patience et le respect qu'ils ont montré envers les différentes entreprises qui se sont succédées. Ces travaux ont été réalisés en parallèle de l'aménagement du chaudiou rue des écoles et je suis assez

ravi des retours positifs de cet aménagement. Un éclairage de cette rue devrait être réalisé courant 2024 afin d'optimiser la visibilité des piétons cheminant sur cet axe.

L'extension du chalet des boulistes situé au niveau du plan d'eau a débuté en novembre. Celle-ci attendue depuis plusieurs années devrait s'achever fin avril.

La viabilisation de la deuxième tranche du lotissement des roseaux devrait commencer en début d'année pour une livraison avant l'été. La mise en vente des parcelles pourra avoir lieu dans la continuité. Néanmoins, les réservations pourront être effectuées en amont.

Enfin, les services de l'état imposent aux communes d'identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables sur leur territoire. De ce fait, une cartographie est mise en ligne sur le site de la mairie ainsi qu'à l'accueil afin de recenser les remarques que vous pourriez émettre. Cette consultation est ouverte du 18 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le vendredi 12 janvier 2024 à 20h30 à la salle des fêtes pour les traditionnels vœux du maire.

Jérôme LANDELLE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Jérôme LANDELLE
Maire



Emilie LEVELLE
1^{ère} Adjointe



Wilfrid BRECIN
2^{ème} Adjoint



Naura PELMOINE
3^{ème} Adjointe



Alain HEVIN
Conseiller



Maryline DAUPHIN
Conseillère



Jean-Luc JEANNIN
Conseiller



Mickaël GUILMEAU
Conseiller



Magalie DEPRES
Conseillère



Pascal LHUILLIER
Conseiller



Emmanuel PANNETIER
Conseiller



Jérôme MAHIER
Conseiller



Bertrand DOUILLET
Conseiller



Mickael LE GROS
Conseiller

LES AGENTS COMMUNAUX

Service administratif



Morgane LETESSIER
Directrice générale
des services



Linda MEUNIER
Secrétaire

Service technique



Jérôme SAUVAGE
Responsable agent
technique



Jérémy REBOURS
Agent technique

Service scolaire et périscolaire



Christine JOUVIN
ATSEM



Gwenola JOGUET
Directrice du centre
de loisirs



Charlène LESNÉ
Animatrice et
agent périscolaire



Fabrice GUIGOT
Responsable
du restaurant scolaire



Martine MEZERETTE
Agent des services
périscolaires



Nathalie ROBERT
Agent des services
périscolaires

Certains de nos agents techniques travaillant pour notre commune habitent également celle-ci.

Nous souhaitons que lors de leurs jours de repos, week-ends et vacances ceux-ci ne soient pas interpellés par nos concitoyens pour des questions relatives à leur emploi (par ex, chemin à rempierrer, élagage d'arbre...). Si vous avez des questions quelles qu'elles soient, nous vous invitons à vous rendre à la mairie afin que le nécessaire puisse être fait.

Nous vous remercions de votre compréhension
et comptons sur votre compréhension.



LES COMPTES RENDUS

Rue de Forcé

Les travaux de réhabilitation et d'enfouissement des réseaux d'eaux usées, pluviales et d'alimentation en eau potable, ainsi que l'enfouissement des réseaux d'électricité et de communications ont débuté à compter du 2 mai 2023. L'entreprise STPO a réalisé la partie réseaux humides et le Territoire Energie Mayenne a sous-traité à l'entreprise SPIE les travaux de réseaux souples (télécoms, électricité et fibre). Les réseaux d'eaux usées et d'eaux potables ont été pris en charge par la CCPMG, le restant étant à la charge de la Commune.

Une réunion publique a eu lieu en début d'année afin d'informer les riverains de la rue de Forcé de l'organisation des travaux.

Afin d'éviter un surcoût à la commune ainsi qu'à la Communauté de Communes et en concertation avec les entreprises et le Conseil Départemental, la voie a été maintenue en route barrée pendant la période de vacances estivales des entreprises.

Les travaux devaient être terminés mi-octobre ; cependant, compte tenu de défauts de raccords du réseau d'assainissement et de l'expertise menée par le fabricant, l'enduit a été réalisé plus tardivement.

Il a été choisi de réaliser le revêtement en attendant qu'une décision de la CCPMG soit prise sur la réception ou non de l'ouvrage.

Tout l'enfouissement des réseaux télécoms a été réalisé, les travaux restants sont : les raccordements électriques et télécoms aux habitations ainsi que la pose des candélabres sur leur emplacement définitif.

Entreprises	Montant payé en TTC
Meau Conseil - Maîtrise d'œuvre	3 780.00 €
STPO	131 823.71€
Territoire d'Energie Mayenne	101 240.00 €
TOTAL	236 843.71€



Rue des écoles



Les travaux d'aménagement de la rue des écoles ont été exécutés au cours de l'été.

L'entreprise Eurovia a réalisé la voirie, la Jourdaniera a installé les lisses en bois le long du cheminement piétons et l'entreprise Crépeau a effectué les marquages routiers et la mise en place de panneaux signalétiques.

Sur cette voie, les véhicules doivent céder la circulation aux cyclistes. Les cyclistes étant prioritaires. La zone étant à 30, les piétons sont également prioritaires.

Attention : la rue des écoles devient une priorité à droite pour les véhicules circulant sur la RD 20 en provenance de Soulgé sur Ovette.



Financement de cet aménagement :

Dépenses		Recettes	
Voirie et lisses en bois	88 554.54 €	DETR	24 639.83 €
Marquage au sol et panneaux	8 644.02 €	Amende de police	14 600.00 €
		Subvention départementale	5 909.00 €
		Autofinancement	52 049.73 €
Total dépenses TTC	97 198.56 €	Total recettes	97 198.56 €

LES COMPTES RENDUS

Chalet des boulistes

Depuis de nombreuses années, les boulistes souhaitent un agrandissement du chalet au plan d'eau afin d'y créer un endroit de convivialité lors de leurs parties de pétanque. Etant un ERP (Etablissement Recevant du Public), nous avons été contraints de faire appel à un architecte. Le permis de construire pour l'extension et la création d'un préau a été accordé en mai 2023. L'entreprise Bâti France va assurer la maîtrise d'œuvre : plan de réalisation, devis, marché de gré à gré, suivi des travaux et réception des ouvrages. Une attention a été apportée sur le choix d'entreprises locales.



Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Maitrise d'œuvre	3 840.00 €	DETR	19 244.70 €
Travaux	69 226.22 €	Autofinancement	53 821.52 €
Total TTC	73 066.22 €	Total	73 066.22 €

Les travaux ont démarré fin octobre 2023.



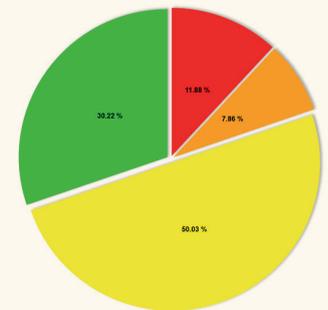
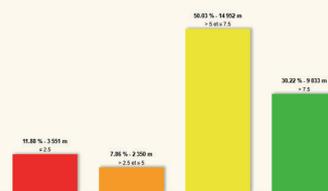
Diagnostic de l'état des voies communales

Le laboratoire CBTP a réalisé une auscultation des chaussées de la Commune. Ce document recense l'état des différentes voies communales revêtues, cet état des lieux a permis de mettre en valeur l'état général des différentes voiries communales. Ceci permettra à la commission voirie de prioriser les chemins à entretenir.

Cette auscultation par section de 20 ml (mètre linéaire) a été découpée en quatre tranches notées sur 10.

Ci-contre le graphique représentant l'état global des chemins de la commune.

Notes - Note Globale (Moyenne : 5,97734)



OPAH - RU



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet la mise en œuvre d'une politique de réhabilitation du parc immobilier bâti et d'amélioration de l'offre de logements, dans des zones dans lesquelles sont identifiées des phénomènes de vacance.

L'OPAH de renouvellement urbain (OPAH-RU) a vocation à être déployée sur des territoires urbains confrontés à des problèmes d'insalubrité de l'habitat, de friches urbaines ou de vacance.

En ce sens, la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez en lien avec le bureau d'études CERUR et la Commune de Bazougers travaillent actuellement sur des immeubles tests représentatifs des problématiques rencontrées sur notre territoire. Une visite a eu lieu sur le terrain pour recenser les habitats dégradés ou avec des adaptations à effectuer ou des habitats insalubres avec besoin d'accompagnement. Suite à cela, deux immeubles ont été recensés dans le centre bourg de Bazougers. Ce travail peut permettre d'esquisser des stratégies d'amélioration de l'habitat et des aides financières.

LES COMPTES RENDUS

Apprenti

Depuis octobre 2022, nous avons accueilli un jeune en apprentissage au service technique, Bastien RAMOND. Il a obtenu son **CAP jardinier paysager** mention assez bien. Nous le félicitons pour son diplôme et nous le remercions pour son travail accompli efficacement et toujours avec le sourire. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa voie professionnelle.



Repas des aînés

Le repas du CCAS s'est déroulé le dimanche 5 novembre, à la salle des fêtes. 76 convives et 11 élus se sont réunis autour d'un repas cuisiné par le restaurant Le Menhir, les desserts ont été confectionnés par la boulangerie Aux Délices de Bazougers et les boissons achetées à l'épicerie Coccimarket. Chaque aîné a reçu en cadeau une barre de nougat fabriquée par les frères de la Cotellerie. La décoration des tables a été réalisée par les enfants du centre de loisirs. Le repas a été servi par les membres du Conseil Municipal. Après le repas, les aînés ont joué à la belote, au triomino et au tarot. Cette journée conviviale a été appréciée de tous.

Les doyens étaient pour les hommes M. MARTEAU Henri et M. DUVAL Henri tous les deux nés en juillet 1931 et pour les femmes Mme MARTEAU Thérèse née en novembre 1934 et Mme LANDAIS Huguette née en août 1936.



Transfert de la bibliothèque et du local pour le foyer des jeunes

Christine JOUVIN, responsable bénévole de la bibliothèque nous a interpellés concernant le manque de place dans le bâtiment pour réaliser des animations et mettre en rayon plus de livres. L'ancien presbytère était en rénovation afin d'accueillir les jeunes du foyer. L'idée a été émise de transférer les deux bâtiments, en concertation avec les jeunes. Le changement de ces deux bâtiments a été effectué au cours des vacances de la Toussaint avec l'aide du chantier argent de poche.

Les ados du foyer des jeunes ont pu intégrer leur local au même moment.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui ont déplacé tous les livres sur le nouveau site.



Lotissement des Roseaux

Il ne reste plus qu'une parcelle dans la 1^{ère} tranche du lotissement des Roseaux, d'une surface de 643 m², au prix de 49.00 € TTC le m².

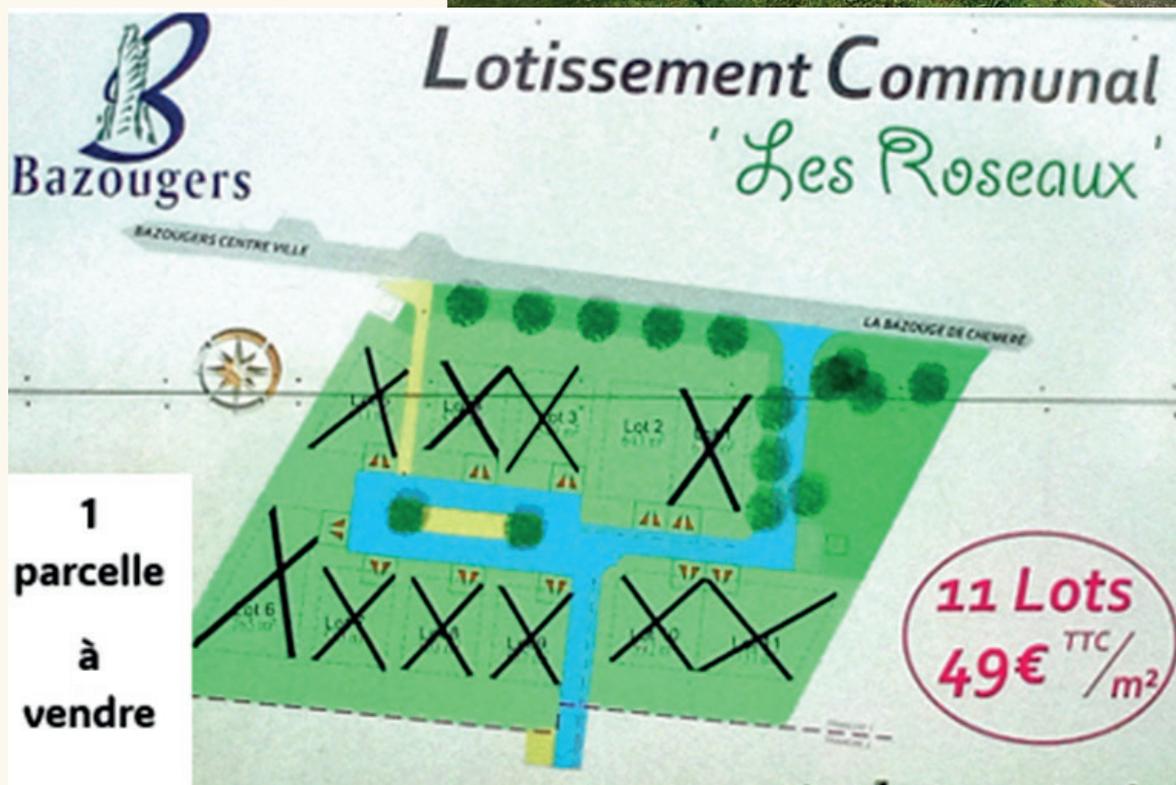
Si vous êtes intéressés pour l'achat de ce terrain, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Pour la 2^{ème} tranche, le permis d'aménager a été déposé en juin 2022 et accordé en octobre 2022 sous condition de réaliser un diagnostic archéologique. La viabilisation ne pouvait pas démarrer avant la fin des travaux liés à l'archéologie. L'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a réalisé son diagnostic le 25 mai 2023. Il a été découvert un fond de vase datant de la période médiévale et la trace de fossés gallo-romains.

Suite à ces recherches, le marché d'appel d'offres pour la viabilisation a pu être lancé fin septembre - début octobre. Le Cabinet Plaine Etude a réalisé l'analyse des offres et les entreprises ont été retenues lors du Conseil Municipal en date du 7 novembre 2023.

- Lot 1 : Terrassement, voirie, réseaux eaux pluviales et eaux usées, aménagements paysagers, entreprise Pigeon TP, 238 679.72 € TTC
- Lot 2 : Réseaux de télécommunication et adduction eau potable, entreprise SPIE, 44 351.33 € TTC
- Lot 3 : Contrôles des réseaux EP et EU, entreprise A3SN, 7 188.00 € TTC

Les travaux devraient démarrer au début de l'année 2024 et se terminer au cours du premier semestre. Pour l'été prochain, les parcelles pourront être commercialisables.



LES COMPTES RENDUS

Cimetière

Cette année, nous avons procédé à des exhumations dans le cimetière communal. L'entreprise Atelier Mayennais de Marbrerie, basée à Mayenne, a effectué ces travaux, pour un montant de 6 220.00 € TTC.

Nous avons effectué un recensement des concessions arrivées à échéance en fin d'année. Nous avons installé des panneaux au pied de chaque concession échue afin d'alerter les familles concernées.

Des panneaux ont été mis en place près du monument aux morts afin d'afficher le règlement et le plan du cimetière ainsi que les informations concernant certaines concessions. Nous avons également fait l'acquisition de trois bancs recyclés qui seront disposés dans différentes zones.



Une naissance, un arbre

Dans le cadre du programme « une naissance, un arbre » initié par la région des Pays de la Loire, la Commune de Bazougers a souhaité s'inscrire dans une démarche qualitative et cohérente vis à vis des enjeux de préservation de la biodiversité et de la trame arborée du territoire.

Planter un arbre à la naissance d'un enfant est un symbole de vie, de force et de longévité. A chaque naissance d'un enfant bazougérais, un arbre sera planté.

Nous avons organisé ce dispositif pour la 2e année consécutive. 11 bébés sont nés en 2022, 11 arbres ont été plantés autour du plan d'eau.

Samedi 21 octobre, les familles sont venues en Mairie pour choisir l'arbre qui grandira en même temps que leur enfant.

La cérémonie de plantation des arbres a eu lieu le samedi 2 décembre 2023.



Ombrière à l'école publique

Dans une démarche de développement durable et au vu des factures d'électricité qui ne cessent d'augmenter, le Syndicat d'Énergie Mayenne propose aux communes d'adhérer à la création d'ombrières. A l'avenir, les parkings de plus de 500 m² devront être couverts. Dans ce cadre, la commune a souhaité s'engager dans l'installation d'une ombrière sur la cour de l'école. Cette installation sera entièrement prise en charge par Mayenne Ombrières. Ainsi, la Commune pourra bénéficier de tarifs préférentiels.



Bénédiction des calvaires

Le 29 septembre a eu lieu la bénédiction des calvaires restaurés par l'association "L'ARCEM", en présence du Père Franck, du vice-secrétaire de l'association, des Maires de Bazougers et d'Arquenay et de Monsieur et Madame BAZIRE, propriétaires de l'Ecorce Bouvière et à l'initiative de la démarche.

L'ARCEM a rénové bénévolement 3 calvaires sur la route de Bergault : La Bourdinière, l'Ecorce Bouvière et Les Gadayères.



LES COMPTES RENDUS

Cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre, les anciens combattants des communes de Bazougers, Arquenay et La Bazouge de Chéméré se sont retrouvés à Bazougers pour commémorer ensemble ce souvenir. Une gerbe a été déposée sur le monument en présence des élèves des deux écoles. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la salle des fêtes pour un vin de l'amitié. Enfin, les AFN se sont retrouvés pour partager un bon repas. Monsieur CHEVROLLIER, sénateur de la Mayenne nous a fait l'honneur de participer à cette cérémonie.



Chantier argent de poche

Le dispositif donne la possibilité aux jeunes de 16 à 18 ans de la commune d'effectuer des petits chantiers pour l'amélioration du cadre de vie de la collectivité, à l'occasion des congés scolaires. Les jeunes qui participent aux chantiers reçoivent une indemnité de 15 € par jour, la durée du travail journalière étant limitée à 3 heures.

3 chantiers ont eu lieu en 2023, pour chaque chantier 4 jeunes de la commune ont réalisé différents travaux.

Printemps : déplacement d'un abri et mise en place de grillage au centre de loisirs.

Été : broyage, désherbage de différents massifs, nettoyage du cimetière et du clocher de l'église.

Toussaint : transfert de tous les rayonnages et livres de la bibliothèque dans l'ancien presbytère, désherbage au cimetière et mise en place d'un pot à crayon fabriqué par un généreux donateur de la commune.



Conseiller numérique

Nicolas, le conseiller numérique de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez a proposé trois animations numériques à la Mairie : comment créer des mots de passe sécurisés, comment protéger ses données personnelles, comment se sécuriser sur Internet. Une dizaine de personnes étaient présentes durant ces temps d'échanges. De nouvelles dates seront programmées pour l'année prochaine. Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous. Retrouvez le programme sur le site Internet de la Mairie sur Intramuros ou à l'accueil de la Mairie.



Portique

Un portique a été installé sur le parking de la Tannerie, au plan d'eau. Cet investissement a coûté 3 162.24 €€TTC.



LES COMPTES RENDUS

Terre de jeux 2024

Cette année auront lieu les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 à Paris du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre.

Par conséquent différentes actions ont été mises en place en 2023 et vont se poursuivre en 2024 en collaboration avec nos partenaires locaux (associations, écoles, centre de loisirs).



LES FINANCES

Contributions aux écoles

École publique et école privée : forfait plafonné à 60,00 € par enfant domicilié à Bazougers pour les arbres de Noël, le transport, les classes déplacées (avec au moins une nuitée) et les sorties pédagogiques.

Taux d'imposition

Pour l'année 2023, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Voici les taux votés :

- ▶ Taxe foncière (bâti) : 45.38 %
- ▶ Taxe foncière (non bâti) : 33.12 %
- ▶ Taxe d'habitation : 19.97 %

Subventions aux associations communales



L'ÉCOLE PUBLIQUE SIMONE VEIL

› Tout au long de l'année scolaire 2022-2023, les élèves de l'école Simone Veil ont voyagé dans le monde des sciences.

› Les CM1-CM2 sont allés découvrir le fonctionnement du moulin de Sainte Suzanne et la fabrication du papier et ont observé les étoiles à l'observatoire M53 Mayenne Astronomie de Maisonnelles du Maine. Un intervenant est également venu installer son planétarium pour faire voyager petits et grands dans l'espace. Un autre intervenant est venu travailler sur les petites bêtes et les oiseaux.

› Ensuite, toute l'école est allée à la ferme pédagogique de la Gasselinais à Ernée pour découvrir les animaux de la ferme et la fabrication du beurre. Les enfants ont aussi pu assister à l'éclosion de 10 poussins qui ont grandi à l'école puis été adoptés par des familles.

› Pour clore cette année riche en découvertes, les 3 classes ont passé une agréable journée à Terra Botanica.

L'équipe pédagogique remercie vivement l'APE et la mairie de Bazougers sans lesquels ces activités n'auraient pas pu avoir lieu, ainsi que les parents, grands-parents...qui se sont rendus disponibles pour aider, accompagner les enfants.

Samedi 16 mars 2024

**PORTES
OUVERTES**



Pour nous contacter

M^{me} Métayer Pascaline, directrice,
02 43 02 32 96.

Adresse mail de l'école :
ce.0530522e@ac-nantes.fr



L'ÉCOLE

SACRÉ-CŒUR / SAINT-PAUL

► Sportez – vous bien ! Une année sous le signe des Jeux Olympiques de Paris 2024

De la littérature aux mathématiques, de l'histoire à la géographie, des découvertes artistiques et culturelles aux sports ... , cette année, le thème des JO traversera toutes les disciplines !

Nous ferons le tour du monde en 180 jours d'école et traverserons les 5 continents !

► Découverte et pratique de différents sports :

En plus de la natation et de l'escalade, les enfants découvriront l'escrime, le handball et le rugby.

► Parcours d'éducation artistique et culturelle

Le patrimoine mayennais à l'honneur !

2022/2023 : Découverte du Moulin de Thévalle et du Château de Ste Suzanne

2023/2024 : Sorties à Jublains (découverte de l'Antiquité) et au Musée Robert-Tatin

Théâtre et musique

Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 participeront au Printemps théâtral : projet coconstruit avec un comédien professionnel.

Les CM s'investiront dans un projet de Comédie Musicale avec Bénédicte BLOUIN qui interviendra également en musique et chant avec les maternelles.

Cinéma

Avec Atmosphère 53, les classes du CP au CM2 iront voir « Monte là-dessus » au Majestic de Montsûrs. Les élèves découvriront ainsi le cinéma muet comique.

Les maternelles iront voir le court-métrage « Le Tigre qui s'invita pour le thé ».

Fête de la Science

Les élèves de CE1 au CM2 ont participé en octobre dernier à l'animation « Athlète idéal » au 40 à Laval.

En évoluant dans la galerie virtuelle du Musée numérique, ils ont découvert, d'une œuvre à l'autre, de multiples représentations du sport dans l'art.

Projets à venir :

- Brain gym avec M. JARDIN , kinésiologue
- Fête de Noël et spectacle des enfants
- Découverte du fonctionnement de la communauté de communes
- Permis vélo...

À noter dans vos agendas :

PORTES OUVERTES

Samedi 16 mars 2024



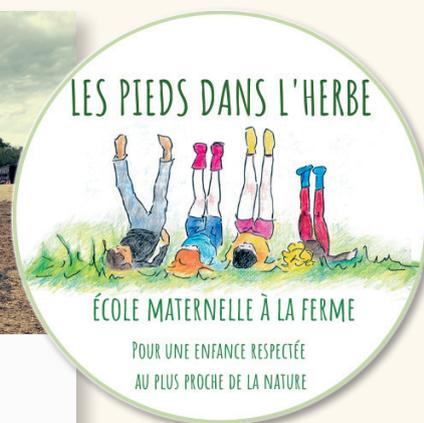
Pour nous contacter

Site internet :
rpi.bazougerslabazouge.toutemonecole.fr

Mail :
rpi.bazougerslabazougedechemere@ddec53.fr

Tél. 02 43 02 32 85

L'ÉCOLE MATERNELLE "LES PIEDS DANS L'HERBE"



ASSOCIATION LA JARDINIÈRE

pour l'école maternelle à la ferme
Les Pieds Dans l'Herbe

A l'école *Les Pieds dans l'herbe*, douze enfants ont repris le chemin de l'école après la pause d'été. Profitant des dernières chaleurs, le hamac tournait et s'enroulait sur lui-même tandis que les enfants faisaient la chenille sur le toboggan. Le tunnel en saule se couvrait de tissus colorés et il devenait maison, cachette ou terrier. C'est à ce moment-là que Zélie, notre jeune volontaire en Service Civique est venue rejoindre l'équipe pédagogique et s'est immergée auprès du groupe d'enfants.

Puis, avec les premiers frimas de l'automne, les salopettes de pluie, bottes et cache-cou sont ressortis des greniers. Chaque matin, c'est une troupe bien emmitouflée qui arpente les champs de la ferme. Heureusement qu'il y a de grandes poches pour récolter tous les trésors que la nature leur a laissé !

Au niveau associatif, il nous faut être créatifs. Nous poursuivons les actions de levée de fonds menées l'an dernier car le temps scolaire augmente : l'école termine à 16h30, puis une garderie parentale prend le relai jusqu'à 17h. C'est pour quoi, après le succès de la première édition du marché

de l'Avent, nous avons réitéré l'expérience le 2 décembre dernier. Ce marché d'hiver a fait la part belle aux producteurs et créateurs du territoire, aux activités manuelles, au chant et aux crêpes. Nombre d'entre nous se sont mobilisés en amont pour confectionner lanternes, guirlandes et couronnes à partir de papier, de fil et de trouvailles issues de nos balades-cueillettes.

Nous cherchons toujours à rencontrer de nouvelles familles intéressées par le projet. N'hésitez pas à parler autour de vous de nos prochaines Portes Ouvertes qui auront lieu le samedi 16 mars prochain, de 10h à 12h.

Et pour nous suivre au quotidien : www.ecolealaferme.com



A.L.S.H

ACCUEIL DE LOISIRS



accueildeloisirs.bazougers@gmail.com

Tél. : 02 43 02 35 78

» mercredis ALSH 2023 :

Le groupe des 8-11 ans a découvert les cultures, les arts...des continents.

Le groupe des 3-7 ans avec Gwenola a créé à la manière de Picasso, Kandisky... le tissage, activités avec des briques de lait.



» Participation Défi solidaire mis en place par le Crédit Mutuel :

Les enfants présents en accueil périscolaire et en restauration scolaire ont participé au projet Défi Solidaire organisé par Le Crédit Mutuel : 1 dessin = 1€ reversé par le crédit mutuel pour soutenir les enfants en situation de handicap.



» Vacances de février :

Les vacances se sont déroulées sur le thème « le monde de la savane », les enfants ont créé des marionnettes à doigts, saynètes animalières, tableaux aux couleurs d'Afrique, masques en plâtre, un délicieux gâteau savane...



» **Vacances d'avril** : « Quand je serai grand, je serai... » Les enfants ont pu visiter deux entreprises de Bazougers ainsi que la mairie.

» **Été 2023** : À la conquête de l'espace : Le planétarium (OPL : observatoire populaire de Laval), activités pierre de lune, slim galaxie, nébuleuse...

» Les contes et les légendes : Journée spectacle, conte, rallye lecture avec l'excellent conteur Dominique BUISSONNAIS, activité carte magique, jeu du petit poucet, cerf-volant licorne...

» Journée fête foraine : Journée d'échanges avec la venue de l'accueil de Loisirs de Ballée pour profiter et s'amuser tous ensemble autour de stands et de structures gonflables.

» Escape Game pour le groupe des 8-12 ans à l'école organisé par Christine, dans le cadre d'un partenariat avec la bibliothèque.



» Un grand merci à l'association sportive de Tennis de table de Bazougers pour leur atelier découverte auprès des enfants. Merci aussi à l'association pêche de Bazougers pour l'échange avec les enfants autour d'un après-midi pêche au plan d'eau de Bazougers.

Merci aux intervenants pour avoir fait découvrir de nouveaux univers aux enfants et de les avoir fait voyager.

Merci aux enfants et à l'équipe de l'ALSH de Ballée pour leurs sourires, et au plaisir de les retrouver très vite nous l'espérons.

Précisions à apporter dans les modalités de fonctionnement pour les vacances scolaires. Toute annulation après les dates de fin de réservation (communiquées sur les programmes), vous sera facturée sauf cas particulier, raisons personnelles ou raisons médicales (présentation d'un justificatif médical.)

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire ainsi qu'aux vacances scolaires comme indiqué ci-après :

- Vacances d'hiver : du 26 février au 1^{er} mars 2024
- Vacances de printemps : du 22 au 26 avril 2024
- Vacances d'été : du 8 au 26 juillet 2024 et du 26 au 30 août 2024
- Vacances de la Toussaint : du 21 au 25 octobre 2024
- Vacances de Noël : du 23 au 27 décembre 2024

L'équipe d'animation vous souhaite une merveilleuse année 2024 !

Moyens de Paiement :

Pendant les vacances scolaires, le règlement peut se faire par d'autres moyens que ceux utilisés habituellement (chèques, espèces, prélèvement) :

- ▶ Chèques-vacances ANCV
- ▶ Tickets CESU
- ▶ Tickets CAF

Rappel :



Comme indiqué dans le règlement du centre de loisirs, le règlement par chèques ANCV, ticket CESU ou CAF se fait **UNIQUEMENT sur la semaine qui suit la FIN du centre de loisirs.**

Au-delà de ce délai, ils ne sont plus acceptés.

Modalités de fonctionnement :

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans domiciliés **ou scolarisés** à Bazougers puis aux autres communes. **Prioritairement aux habitants de Bazougers puis commune conventionnée.** Le nombre de places est limité.

- ▶ **Les activités de l'accueil de loisirs ont lieu de 9h à 12h et de 14h à 17h.**
- ▶ **Il y a un accueil le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.**

▶ Les inscriptions pour l'accueil périscolaire se font via votre compte portail famille, vous pouvez modifier, annuler et réserver jusqu'à 7h00 le matin même.

En cas d'absence, prévenir l'accueil et n'oubliez pas d'annuler la présence dans votre planning sur votre compte portail famille sinon cela vous sera facturé.

▶ **Pour les vacances scolaires :** L'inscription se fait avant les vacances pendant la période d'inscription prévue. Vous trouverez les programmes sur le site de la mairie, sur intramuros et ils sont affichés à l'école ainsi qu'à l'accueil de loisirs, ils vous seront envoyés par mail si vous communiquez votre adresse à l'accueil de loisirs.

TARIFS			
Enfants de Bazougers et Commune Conventionnée		Enfants Communes Non Conventionnées	
<1200 €	>ou égal à 1200€	<1200 €	>ou égal à 1200€
A.L.S.H. Mercredi et Vacances La ½ journée sans repas 5,44 € 5,71 €		A.L.S.H. Mercredi et Vacances La ½ journée sans repas 7,21 € 7,57 €	
A.L.S.H. Mercredi et Vacances La journée sans repas 9,68 € 10,16 €		A.L.S.H. Mercredi et Vacances La journée sans repas 12,84 € 13,46 €	

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2024

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les consulter sur le site internet de Bazougers rubrique : **Vie Quotidienne > écoles et services périscolaires > garderie/périscolaires**

Prélèvement automatique :



La commune souhaite automatiser le règlement des factures en vous proposant d'opter pour le prélèvement automatique par mesure de simplification.

En effet, les services du trésor public de Meslay-du-Maine sont délocalisés à Château-Gontier depuis le 1^{er} janvier 2021, nous imposant la dématérialisation de nos services.

Pour cela, vous trouverez sur le site internet de Bazougers le mandat SEPA, qui sera à nous retourner complété et signé, accompagné d'un RIB, dans la rubrique : **Vie quotidienne > Ecoles et services périscolaires > les services périscolaires > Restaurant scolaire municipal.**

À réception de votre mandat de prélèvement, les factures envoyées feront l'objet d'un prélèvement en fin de mois de la date d'émission de la facture.

Accueil périscolaire

QF < 1200 € QF > ou égal à 1200 €

Matin : 7h30 à 8h45
(avec petit déjeuner)

1,63 € 1,72 €

Soir : 16h30 à 17h30 (avec goûter)

0,79 € 0,82 €

Soir : 16h30 à 18h30 (avec goûter)

1,63 € 1,68 €

Dépassement d'horaire le soir
(exceptionnel)

1,57 € 1,61 €

Dépassement d'horaire le soir (répétitif)
et sur décision de l'élue responsable de la commission

3,07 € 3,16 €

Garderie le midi sans cantine
Si cantine, on ajoute le prix du repas

1,57 € 1,61 €

Enfants présents en garderie
mais non inscrits (pénalité)

1,20 €

Rappel :



Le règlement des services périscolaires et extrascolaires est consultable sur le site internet de la Mairie.

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL



INSCRIPTIONS

Dorénavant, pour pouvoir manger au restaurant scolaire municipal, il faudra inscrire, (ou désinscrire si vous souhaitez une annulation de repas) votre ou vos enfant(s) via le portail famille qui est mis en place depuis début juillet 2022.

RAPPEL : Depuis janvier 2023, les inscriptions ou désinscriptions repas doivent être faites la veille.

Règlement :

Disponible sur le site internet de la Mairie

Informations :

Les serviettes sont fournies pour tous les enfants.

Fonctionnement :

Des repas de qualité sont préparés sur place avec des produits frais (viande, légumes, produits laitiers, fruits, pain).

Chaque trimestre des repas à thème sont proposés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les consulter sur le site internet de Bazougers rubrique :

[Vie Quotidienne](#) > [Écoles et services périscolaires](#) > [Garderie/Périscolaires](#) > [Restaurant scolaire municipal](#)

Pour familiariser les enfants avec le restaurant municipal, il est souhaitable que les parents rencontrent les agents chargés du service, avec leur enfant.

Cette année, l'opération « orange » a de nouveau été reconduite mi-novembre. Cet événement est réalisé au profit de l'association départementale des Infirmes moteurs cérébraux (IMC). Grâce à cette action, la commune va pouvoir contribuer à aider cette association à hauteur de 65 €. Les enfants ont ainsi pu déguster en dessert une orange

Portail famille :

En 2023, les enfants accueillis à l'accueil de loisirs ont pu avec l'aide de Charlène apporter une touche de joie au restaurant scolaire.

Le découpage et collage ont énormément plu aux enfants qui ont participé à cette superbe décoration.

Vous pouvez admirer ci-contre la magnifique fresque réalisée ainsi que différentes décorations.

Le restaurant est maintenant beaucoup plus gai et accueillant.

Merci à Charlène et aux enfants pour cet embellissement.



TARIFS à compter du 01/01/2024

- › Le repas enfant de Bazougers et d'une commune conventionnée : 3.97 €
- › Le repas enfant d'une commune non conventionnée : 4.82 €
- › Le repas instituteur, aîné et personnel communal: 6,14 €
- › Le repas enfant non commandé : 5,09 €

Le non-paiement des factures entraînera la suspension du service.

Site Web

Scannez-le !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ATTENTION

Depuis le mois de novembre, notre bibliothèque a changé d'adresse (nos locaux devenaient trop étroits).

Un grand merci aux bénévoles et leurs conjoints, à Delphine (bibliothécaire), à Jérôme (agent technique), à la mairie ainsi qu'aux jeunes du chantier argent de poche pour leur aide !

Nous vous attendons :

le mercredi de 16H à 18H

le samedi de 10h à 12H



À NOTER

Fermeture de la bibliothèque

- du samedi 23 au 30 décembre inclus (vacances de Noël)
- le mercredi 10 et le samedi 13 janvier (changement de logiciel dans l'ensemble des bibliothèques de la COM COM)

**Un grand merci à nos bénévoles sans lesquels notre bibliothèque ne pourrait pas ouvrir !
Belle année à tous !**

ANIMATIONS EN 2023 2024

ESCAPE GAME AVEC LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS EN JUILLET

CAFÉ LITTÉRAIRE LE 9 DÉCEMBRE

NUITS DE LA LECTURE : « UNE HEURE DE CONTE EN PYJAMA » POUR LES ENFANTS DE 4 À 10 ANS LE VENDREDI 19 JANVIER 2024

ANIMATION « JEUX DE SOCIÉTÉ » LE MERCREDI 24 AVRIL DE 16H À 18H

PRIX BULL' GOMME DE MAI À NOVEMBRE

PARTICIPATION À « TERRES DE JEUX » AU PRINTEMPS 2024

ACCUEIL DES ÉCOLES ET DU CENTRE DE LOISIRS



ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S



LANDAIS Christelle :
02.43.98.14.08

LE GROS Aurélie :
06.08.99.51.25

CHEMIN Mélanie :
06.07.94.97.55

DAVID Aveline :
06.88.04.74.24

Maison d'assistantes maternelles :

Malice et Compagnie :
02.43.58.61.93

RUALT Marjolaine
CRIBIER Angélique
ROSSO Hélène

Maison d'assistants maternels :

Le Petit train des Câlins :

BRECIN Natacha :
02.72.89.18.86

BRECIN Wilfrid :
06.46.53.33.55

LES RANDONNEURS

DATES ET LIEUX DES RANDONNÉES DÉCEMBRE 2023 À AVRIL 2024 :

› Mardi 26 décembre
départ à 13 h 30

Circuit à la Cropte 7 kms

› Mardi 09 janvier 2024
départ à 13 h 30

Circuit de Château Gontier 8 kms
RDV parking route de Laval

› Mardi 23 janvier
départ à 13 h 30

Circuit à Argentré 10 kms

› Mardi 06 février
départ à 13 h 30

Circuit à la Bazouge de Chéméré 9 kms

› Mardi 20 février
départ à 13 h 30

Circuit à Entrammes 10 kms

› Mardi 05 mars
départ à 13 h 30

Circuit à Saint Cénéry 10kms

› Mardi 19 mars
départ à 13 h 30

Circuit à Bazougers 9 kms

› Mardi 02 avril
départ à 13 h 30

Circuit à Fromentières 10 kms



Le groupe de marcheurs qui existe depuis de nombreuses années n'a aucun statut juridique, ni responsable désigné. Le calendrier des randos est établi et choisi par des personnes volontaires du groupe à l'occasion du planning. Les randonnées sont ouvertes à toutes les personnes aptes à la marche. Tous les participants(tes) devront être assurés en responsabilité civile. Chaque participant est responsable de ses propres faits et gestes. Le covoiturage est possible avec participation aux frais.

Les distances prévues sont d'environ 10 km..

Les horaires donnés sont au départ de Bazougers

Contact : 06 20 70 04 52



GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA MAYENNE

Depuis plusieurs années maintenant, existe un arrêté d'obligation de la lutte collective contre le ragondin et le rat musqué considérant que le département est infesté par ces espèces qui sont nuisibles aux végétaux. Leur prolifération représente un risque pour les productions agricoles, les ouvrages d'art et l'hydraulique, pour la faune et la flore, la santé publique et la santé animale.

Pour lutter contre le ragondin et le rat musqué, la municipalité a fait appel à Monsieur ROMARIE de Bazougers, bénévole et titulaire d'un agrément de piégeur depuis une dizaine d'années pour la réalisation de cette lutte. M. ROMARIE peut être amené à vous rendre visite dans le cadre de cette mission, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Le nombre de captures pour l'année 2022 (du 1^{er} janvier au 31 décembre) - 154 ragondins, 17 renards et 34 pigeons.

Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur ROMARIE pour son engagement et sa disponibilité.

Pour tout renseignement
contacter M. ROMARIE Michel,
président de l'association,
le 06 83 95 44 40.



FOOTBALL



Tout d'abord, un petit mot sur les événements sportifs nationaux. En fin d'année 2022, nous avons connu la coupe du monde au Qatar qui s'est malheureusement terminée par la défaite de nos bleus au pénalty face à l'Argentine. Un match de folie que nous avons pu suivre, pour tous ceux qui le souhaitaient, à la salle communale sur grand écran, grâce à la mairie (un grand merci à Jérôme LANDELLE). Ensuite, notre équipe de France Féminine nous a également fait rêver cet été 2023 jusqu'en quart de finale face à l'Australie. Enfin, petit clin d'œil à nos Français Rugbymen pour leur beau parcours dans la coupe du monde. Ils n'ont pas remporté le trophée mais ils ont gagné le cœur des Français par leur combativité, leur simplicité et leur respect, ce que nous aimerions retrouver un peu plus sur nos terrains de football.

Venons-en maintenant au FC Bazougers :

En ce début de saison, le FCB se compose de 10 membres du bureau, d'une équipe séniors et de jeunes licenciés de

U6 à U11 en entente avec Forcé. Le nombre de licenciés continue d'évoluer régulièrement.

En ce qui concerne la saison 2022-2023, les séniors ont atteint leur objectif, qui était le maintien en 3^{ème} division. Les jeunes ont pu participer aux entraînements les mercredis ainsi qu'aux plateaux du samedi.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre en tant que joueurs séniors, encadrants, vous êtes les bienvenus, l'ambiance y est très bonne et conviviale ... Le Bureau se tient à votre disposition.

Le club tient à remercier ses sponsors, la mairie de Bazougers ainsi que les agents communaux pour leur travail. Nous tenions également à remercier 3 membres du bureau qui ont décidé de nous quitter : GAUTTIER Grégory, DUHAIL Jean François et LANDRON Jauris. Merci à eux pour leur implication dans le club, nous leur souhaitons bonne route dans leurs futurs projets.

Le club tient à rester très actif dans les animations pour la commune, c'est pourquoi voici d'ores et déjà nos dates à retenir :

- ▶ **LE SAMEDI 8 JUIN 2024** : fête de la musique sur le terrain de foot de la commune (musique, repas sur place ou à emporter).
- ▶ **LE DIMANCHE 9 JUIN 2024** : Tournoi familial ouvert à tous.
- ▶ **LE SAMEDI 31 AOÛT 2024** : Tournoi de pétanque au terrain de Foot avec galettes saucisses, crêpes....
- ▶ **LE SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024** : La soirée du foot à la salle des fêtes de Bazougers uniquement sur réservation avec possibilité de prendre le menu à emporter.

Afin de rester dans une bonne dynamique, le club a relooké son logo ... on vous laisse le découvrir.

Pour toute information, retrouvez-nous sur notre site Facebook (Fc Bazougers). Vous pouvez également nous contacter au :

06 08 84 74 97

Toute l'équipe du FC Bazougers vous souhaite une excellente année 2024 !



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Composée de parents d'élèves bénévoles, motivés qui donnent de leur temps et de leur énergie afin de mener à bien les différentes actions mises en place pour cette nouvelle année scolaire.



VOUS AVEZ DES IDÉES OU UN PEU DE TEMPS ? VENEZ REJOINDRE LA TEAM APE.

Que votre aide soit ponctuelle ou régulière, nous comptons sur vous pour nos enfants.

L'APE c'est NOUS + VOUS !!!

AIDE AUX PROJETS SCOLAIRES.

Des ventes (Sapins, chocolats, brioches tartiflette, gâteaux BIJOU, saucissons...)

Des manifestations (Fête de l'école le 23/06/2024, Halloween, carnaval...)

ACTUALITÉS :

- Facebook : « APE Simone Veil »
- Mail : bazougersape@gmail.com
- Sur E PRIMO
- Boîte aux lettres (couloir de l'école)

Le bureau se compose de :

» **Nathalie DELOMMEAU et Élodie GUILMEAU** : co-présidentes

» **Alexandra MASSEROT et Lucie MOREAU (nouveau membre)** : co-secrétaires

» **Florence COUTARD et Émeline SEGRÉTAIN** : co-trésorières

Les membres : **Éric GARRY, Mickaël GUILMEAU, Fabienne HENRY, Sébastien LEGENDRE, Séverine LOCHU, Lucie NORMAND, Marion VANNIER.**

» Suivez toute l'actualité de l'association sur Facebook « APE SIMONE VEIL »

Par mail via l'adresse suivante : bazougersape@gmail.com

Si vous êtes intéressé (es) il est toujours possible de rejoindre l'équipe....

L'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2024

Actions menées par l'APE cette année

A vos agendas !

Septembre	31 Octobre	Décembre
 Gâteaux Bijou	 Défilé d'Halloween	 Vente de Sapins
 Vente de Chocolats Montblanc	 Marche aux lampions	
Février	23 Mars	Mai
 Vente de brioches	 Carnaval + Tartiflette à emporter	 Gâteaux Bijou
		Juin
		 Vente de saucissons

Pour rappel, l'association oeuvre à récolter des fonds pour apporter de l'aide au financement de la vie scolaire

Fête de l'école dimanche 23 Juin 2024



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

APEL et Ogec au service des enfants

Tout au long de l'année, les parents d'élèves des 2 associations APEL et OGEC contribuent au dynamisme et à l'esprit de famille au sein des écoles.

APEL

L'Apel, association des parents d'élèves de l'école libre, contribue tout au long de l'année au financement : des déplacements, des sorties scolaires, des cadeaux de Noël, de l'équipement pédagogique et de l'aide à l'achat de matériel numérique pour toutes les classes.

L'année scolaire 2022/2023 s'est terminée par un joli moment festif entre salle de spectacle, école et terrain de foot pour la kermesse de l'école. La course d'escargots organisée par les parents est toujours un moment de convivialité qui rencontre un franc succès.

Pour l'année de 2023/2024, la rentrée s'est bien passée et nous proposons une nouveauté : un panier de légumes bio en association avec la ferme Arc En Ciel.

Nous avons préparé activement le temps fort de Noël où les bénévoles proposent : vente de sapins, drive de Noël, marché de Noël et spectacle des élèves préparé avec les maitresses.

L'assemblée générale du 12 octobre fut également l'occasion de faire un conseil d'établissement pour envisager une cour d'école plus vertueuse.



Nous remercions toutes les familles et collectivités qui participent à nos actions.

Coordonnées :

Marie Aude LOISELEUX : 06 81 33 06 23

Chloé PÉRIN : 06 81 12 97 46

OGEC

En plus des petits travaux annuels de l'école, l'OGEC se concentre sur la restauration du théâtre de Giuseppe TRIBUS, situé au-dessus de l'école de la Bazouge. La souscription lancée avec la Fondation du Patrimoine est toujours d'actualité ! Voici le lien : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/theatre-de-giuseppe-tribus-de-la-bazouge-de-chemere>



En partenariat avec l'APEL, une petite vidéo a été réalisée pour présenter le théâtre : https://drive.google.com/file/d/1A78nuj6qeBAHej3W19INiaQI_QnD90sp/view



LA PÊCHE

Le plan d'eau communal a une nouvelle fois attiré beaucoup de monde tout au long de l'année. Les pêcheurs ainsi que des familles ont pu profiter de ses abords très agréables.

L'évènement "Ouverture à la truite" a été, comme toujours, un franc succès. Le nombre de pêcheurs présents reste élevé et les prises nombreuses.

Nous pouvons affirmer que nous avons, depuis quelques années, acquis une certaine notoriété sur la qualité de cette journée. L'implication et le sérieux de nos membres y sont pour beaucoup.

Je tiens à les remercier tous pour le travail accompli année après année.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux bénévoles !! Bienvenue à eux.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le président, P. SAUCET



TENNIS DE TABLE BAZOUGERS/ LA BAZOUGE DE CHEMERÉ

Le club de tennis de table, a eu le plaisir cette année d'accueillir comme l'année dernière de nouveaux joueurs, jeunes et adultes venant de la commune, nous permettant d'engager une nouvelle équipe dans le championnat du vendredi soir, de participer aux différentes coupes (coupes de la Mayenne, des doubles ...) et d'inscrire des jeunes en critérium.

Le club a eu le plaisir, comme depuis une dizaine d'années, d'accueillir les enfants du centre de loisirs de Bazougers pour une demi-journée de découverte lors des vacances. Dans le cadre de Génération 2024 et Terre de jeux 2024 une semaine de découverte au mois d'avril va être organisée auprès des deux écoles et du centre de loisirs.

Les matchs se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30 dans la salle des sports de la commune en alternance avec les clubs de futsal.

Les entraînements ont lieu le mercredi soir de 17h00 à 18h00 pour les jeunes et les adultes voulant découvrir le sport et de 18h00 à 20h00 pour ceux qui font de la compétition.

Personne à contacter :
Richard Laurent
06 81 73 45 31



Le Club de Tennis de Table et l'ensemble de ses licenciés, vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous.

TENNIS



Toutes les personnes qui veulent pratiquer ce sport, peuvent désormais le faire gratuitement en libre accès.

AMICALE DU CLUB DES AÎNÉS

L'Amicale du Club des Aînés de Bazougers compte en 2023, 125 adhérents (de 24 ans à 100 ans). Les années passées le club organisait de nombreuses activités comme la belote, le tarot, la pétanque et bien d'autres.

Depuis plusieurs années le club des aînés de Bazougers fait partie d'une communauté d'associations regroupées sous le nom de Génération Mouvement.

Programme :

- › **Lundi : Pétanque** (ouvert à tous)
Plan d'eau (Responsable J.Y MERIAS)
- › **Jeudi : Club de 14h à 18h** (pour les membres)
Salle des associations
- › **Vendredi soir 20h : Tarot** (ouvert à tous)
Salle des associations + activité territoriale, de secteur et départementale.

› Un point sur les activités du club :

- › Cette année, pour l'activité dictée nous avons eu une finaliste à Bazougers qui a été Mme MASSEROT.
- › Cette année, l'activité belote individuelle a eu une finaliste de Bazougers répondant au nom de Rolande DUVAL.
- › En 2023, équipes de femmes et une équipe d'hommes de Bazougers ont participé au concours de pétanque départemental de Quelaines.
- › Le club de Bazougers a également participé à la Journée de la Forme à Evron, nous attendons pour l'année prochaine une mobilisation plus importante.
- › Le repas du club confectionné par le restaurant le Menhir a eu lieu le 09 septembre et a réuni 60 personnes environ.
- › Nouveauté 2023 : nous avons proposé à nos adhérents une activité bowling.

› Le territoire en 2024 :

- › **Lundi 5 février : assemblée générale** à Bazougers, salle des associations à partir de 11h.
- › **Mercredi 10 avril : belote territoriale** à St Georges le Flécharde.
- › **Mercredi 15 mai : pique-nique territorial** à St Georges le Flécharde à partir de 13h30.
- › **Jeudi 16 mai : pique-nique territorial à la Cropte**

› Le département en 2024

- › **Jeudi 11 avril : Assemblée Générale**, salle polyvalente, Laval à partir de 9h.
- › **Mercredi 22 mai : Belote départementale**, à Bazougers.
- › **Vendredi 16 juin : Concours de pétanque départemental**, lieu à définir.

L'ensemble du calendrier est soumis à des réserves et de possibles modifications.

Dates à retenir en 2024 :

- › **Mercredi 10 janvier : Assemblée générale** à la salle des fêtes à partir de 14h
- › **Mercredi 07 février : Beignets** à la salle des fêtes à partir de 14h
- › **Samedi 09 mars et Dimanche 05 mars** (après-midi à partir de 13h30) : **concours de belote** à la salle des fêtes
- › **Jeudi 28 mars : concours de belote individuel** pour la sélection du territoire 14h, salle des associations
- › **Pique-nique communal**, date, lieu et heure à définir
- › **Mardi 04 juin : Pétanque interclub** terrain de football de Bazougers à 13h
- › **Samedi 07 septembre : Repas annuel**, salle des fêtes
- › **Samedi 21 septembre : Loto**
- › **Mercredi 04 décembre : Bûche de Noël**, salle des fêtes à 14h

Cette année, des anciens adhérents sont décédés, il s'agit de Mme Fernande GESLIN, M. Georges MARTEAU et Madeleine LENAIN de Bazougers, qui ont été adhérents au club pendant de nombreuses années. Nous adressons une pensée à leurs proches.

Pour toutes les personnes souhaitant adhérer au club (petits ou grands), vous êtes les bienvenus.
Le bureau se joint à moi, pour vous souhaiter nos vœux pour cette nouvelle année 2024.

Contact : Joël ELIE, Président,
Tél. : 02 43 02 31 75 / Mail : joel.elie@orange.fr



FOYER DES JEUNES DE BAZOUGERS

› Nous sommes un nouveau bureau élu depuis fin août.

Cette année, nous avons effectué une Assemblée Générale pour nommer le nouveau président qui est Faustin Hérault et la vice-présidente Léhyna Morin.

Aux vacances de la Toussaint, nous avons aménagé notre nouveau local dans l'ancienne bibliothèque.

Un billard, un baby-foot et un coin détente sont à disposition.

Nous vous remercions des dons que nous avons reçus.

Le foyer des jeunes vous souhaite d'agréables fêtes et une année 2024 festive !

De gauche à droite : Noah BERGERE, Maëlyne DOUILLET, Léhyna MORIN, Faustin HERAULT, Maïna MARTIN et Romane LEVEILLE

Si vous avez entre 11 et 17 ans et que vous souhaitez nous rejoindre

CONTACTER : Charlène LESNÉ

foyerdesjeunes.bazougers@gmail.com



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFN ET AUTRES CONFLITS DE BAZOUGERS

Voici nos vœux traditionnels en mon nom personnel ainsi qu'au nom de tous nos camarades. Nos pensées s'adressent plus particulièrement à toutes celles et ceux qui sont malades, hospitalisés et isolés.

Le soixantième congrès départemental a eu lieu à Cossé le Vivien le 10 septembre ; nous sommes venus des quatre coins du département sûrs de vivre une journée de retrouvailles.

Cette année la commémoration 1914 - 1918 fut célébrée à Bazougers conjointement avec la Bazouge de Chéméré et Arquenay, avec le concours des élèves de l'école publique Simone Veil et de l'école privée Sacré Cœur Saint Paul de Bazougers.

Le Père Marie Jean BONNET a accueilli solennellement les porte drapeaux suivis des autorités et l'ensemble des participants.

L'office religieux qui a suivi était remarquable avec une homélie consacrée à Saint Martin.

Au monument aux morts Monsieur le Maire Jérôme LANDELLE a lu le message du secrétaire d'état aux anciens combattants, une gerbe de blé a été déposée par un enfant de chaque école en hommage aux soixante-trois soldats morts pour la France lors des différents conflits dont 55 pour 1914 et 1918. Un gerbera a été déposé par chaque enfant avant de chanter la Marseillaise.

Trois médailles de combattant ont été remises à M. Roger BRÉHIN appelé au quatrième chasseur à pied



à Blida du 15 décembre 1963 au 26 juillet 1964 par le président de l'amicale Marcel FORGIN, une à



M. Claude JACQUES appelé dans l'armée de l'air à Colomb Béchar du 8 janvier 1964 au 3 février 1965 par Monsieur le Maire Jérôme LANDELLE et une à M. Rémi LANDRON militaire de carrière OPEY 3ème régiment d'infanterie de marine, Les Marsouins de Vannes la coloniale par M. Guillaume CHEVROLIER sénateur.

Les sonneries d'usage marseillaises et chant Européen ont été assurés par Nelly MASCETTI.

Notre association a un but patriotique, elle a des devoirs de mémoire envers ceux qui sont morts pour la France, mais aussi envers les futures générations. Elle est une part de leur vie de citoyen que nous devons leur restituer.

Un verre de l'amitié a été offert chaleureusement par la municipalité suivi d'un repas qui a rassemblé 47 personnes. Nous remercions bien vivement monsieur Jérôme LANDELLE maire de Bazougers, monsieur BERTREL maire d'Arquenay pour leur concours si apprécié.

Marcel FORGIN

Dates à retenir pour 2024:

› **Samedi 17 février : Assemblée générale**

› **Dimanche 8 septembre à Villaines la Juhel : Congrès départemental des Amicales d'A.F.N. et autres conflits**

› **Lundi 11 novembre : Commémoration des différents conflits à la Bazouge de Chéméré**

FUTSAL



Chers bazougiéris, chers supporters,

Le club du Futsal Bazougers vous souhaite une belle et heureuse année.

Notre club a connu beaucoup de changements durant l'été. La présidence a été laissée par Yoan BARROCHE ; le club le remercie pour son investissement durant la dernière saison.

C'est maintenant par deux nouvelles personnes que le club est présidé : Sylvain MELOT et Anthony LANDELLE ont repris les rênes.

Le club se porte très bien, la création d'une troisième équipe sénior a vu le jour en ce début de saison. Il compte 37 licenciés cette saison, un record pour le FUBA.

L'ouverture d'une Ecole de Futsal a vu aussi le jour cette saison. Plusieurs jeunes de 8 à 15 ans découvrent la discipline tous les mercredis de 15h à 17h.

N'hésitez pas à venir essayer, les portes sont ouvertes.

Le bureau a aussi travaillé durant l'été afin de trouver des sponsors pour des partenariats. Une quinzaine d'entreprises se sont engagées pour soutenir le club, le FUBA les remercie encore une fois.

Venez découvrir le club durant les matchs à la salle de Bazougers, ambiance conviviale et familiale garantie.

Bonnes fêtes de fin d'année et allez FUBA



PÉTANQUE



Le samedi 28 octobre 2023, lors du repas annuel et avec l'aide des 4 commerçants maxi partenaires (le salon de coiffure L'atelier de Fanny, la boulangerie Aux Délices de Bazougers, le restaurant bar tabac Le Menhir et le garage Bazougers Auto) ainsi qu'une participation personnelle l'amicale des aînés de la pétanque de Bazougers, s'est vu remettre les tee-shirts pour la saison 2024 pétanque.

Le Crédit Mutuel de Meslay du Maine a participé en offrant des casquettes aux boulistes en présence du directeur Samuel CHAUVIN et de son président Jean-Pierre VIOT également bouliste.



BAZ'FIT

L'association Baz'fit a vu le jour en septembre 2023, elle compte une soixantaine de licenciés âgés de 14 à 67 ans. Chaque mercredi, de 20h30 à 21h30, à la salle des sports sauf pendant les vacances scolaires, Julien coach sportif dispense des cours de cardio et renforcement musculaire.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : bazfit53170@gmail.com

Emilie LÉVEILLÉ 06/23/28/12/04

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 !



HANDBALL

Le club de handball de Bazougers est heureux de poursuivre son aventure pour la saison 2023 - 2024.

Vous pouvez nous rencontrer le mardi soir de 20 H à 22H à la salle des sports de Bazougers. Nous accueillons toutes personnes de 17 ans et plus, homme et femme.

L'équipe sera heureuse de vous faire découvrir les joies du handball dans un cadre loisir.

Pour plus d'informations :
n'hésitez pas à nous contacter au : 06 22 33 5559

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment sportif et amical.



LES CH'TIS LOUPS MAYENNAIS

Venez découvrir la passion de Thomas

Passionné par les chiens de traîneaux, Thomas vous propose de découvrir l'activité chiens de traîneau



Au programme :

- Comment aborder les chiens?
- Le rôle des chiens dans l'attelage
- Cani-rando

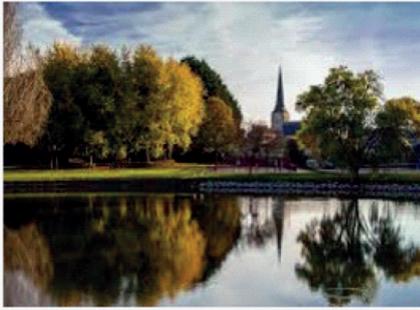


Les ch'tis loups Mayennais



Contact : Thomas Penin 06 43 40 53 90 thomaspenin@hotmail.fr

LES AMIS DES VIEILLES PIERRES BAZOUGÉROISES



Notre association poursuit 2 objectifs :

- ▶ Défendre, protéger et mettre en valeur le patrimoine archéologique, architectural, artistique, paysager et touristique de Bazougers et ses alentours.
- ▶ Organiser des manifestations festives et culturelles

Et ceci, toujours dans la bonne humeur

Le bureau est composé de:

- ▶ **Notre présidente** : Claire SOULIE
- ▶ **Notre trésorière** : Christine MARTEAU
- ▶ **Notre secrétaire** : Daniel SOULIE
- ▶ **Administrateur** : Pierre TRETON

Notre association est forte de 21 membres.

Si vous souhaitez adhérer (10€/an), participer ponctuellement à l'une de nos actions ou si vous êtes simplement curieux de nous connaître, vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez nous joindre par mail à :
lesamisdesvieillespierres@gmail.com ou
claire.soulié@wanadoo.fr
ou, par téléphone, au : 06 29 47 08 99.

Ou si vous souhaitez simplement participer aux manifestations de notre association :

▶ Samedi 02 décembre 2023 : La chorale "La compagnie" est intervenue dans notre église avec des chants de la variété française et, pour finir, quelques chants de Noël

▶ 1^{er} ou 2nd samedi du mois de mai 2024 : une vente de plants potagers est organisée devant la salle des associations

▶ Samedi 1^{er} juin 2024 : la 3^{ème} édition de la Rando Bruno : parcours à travers la campagne bazougéroise, étape auprès d'un artisan, d'un passionné ou d'un agriculteur pour découvrir un métier. Cette rando finit dans les jardins de la cotellerie par un pique-nique.

▶ Un coup de main aux bénévoles en charge du nettoyage de l'église que nous remercions pour leur engagement permanent

▶ Et d'autres en préparation,

Focus sur la manifestation musicale du samedi 03 décembre 2022.

Il y a maintenant un an que nous organisons cette manifestation. 26 chanteurs et musiciens forts sympathiques, de la chorale de Château-Gontier S[ing]lish se sont produits dans notre église. Son programme était constitué de pop anglaise et de chants traditionnels irlandais.

Les 180 spectateurs ont, semble-t-il, été satisfaits. Les choristes l'ont été tout autant d'une part par l'accueil réservé et d'autre part par le public présent. Certains d'entre eux ont même profité du feu d'artifice et du marché de Noël



SERVICES MAIRIE

Photocopie	A4	A3
▶ N/B	0,15 €	0,30 €
▶ Coul.	0,20 €	0,35 €
▶ Plastification	1,50 €	3,00 €
▶ Reliure de dossier (spirale comprise)	2,50 €	
▶ Scan émis (la page)	0,15 €	0,30 €



L'AGENCE POSTALE

- › **Services postaux** : Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires), vente de timbres-poste à usage courant, vente d'enveloppes et prêt-à-poster, dépôt d'objets y compris recommandés, retrait de lettres et colis en instance, dépôt de procuration courrier, contrat de réexpédition de courrier.
- › **Services financiers** : Retrait et versement d'espèces sur compte courant, compte épargne.
- › **Services connectés** : Mise à disposition d'une tablette tactile pour pouvoir accéder à divers services publics comme : La Mairie, la CAF, la CPAM, les services publics, Pôle Emploi,... mais aussi la Banque Postale (ex : consultation des comptes, demander un rendez-vous avec un conseiller...) la Poste Mobile, le suivi colis et courriers, la boutique du timbre.

Située à LA MAIRIE **02 43 02 31 86**

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET
VENDREDIS :
de 8h30 à 12h30

LE MERCREDI ET LE SAMEDI :
De 9h à 11h45

LEVÉE DE LA BOÎTE AUX LETTRES

Située près du panneau d'affichage
de la Mairie,

du Lundi au Samedi à 9h00

Cimetière communal

OUVERT TOUS LES JOURS
du 16 mars au 14 octobre
de 8h à 19h30

Du 15 octobre au 15 mars
de 8h à 18h



NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous invitons à venir vous faire
connaître auprès du secrétariat de la Mairie.



Une **boîte à suggestions** a été mise en place au niveau de la mairie, afin que vous puissiez nous faire part de vos idées pour améliorer la vie sur Bazougers, pour embellir notre belle ville.

**Alors n'hésitez pas !
Toutes les idées (constructives) seront les bienvenues.**

LOCATION SALLE DES FÊTES

Nous demandons pour chaque nouvelle année civile à toutes les associations qui utilisent la salle des fêtes :

- ▶ Une attestation d'assurance valable pour l'année,
- ▶ Un règlement concernant l'utilisation de la salle des fêtes signé
- ▶ Un chèque de caution de 350 €. (Chèque non encaissé)



TARIFS SALLES DE BAZOUGERS	SALLE 1		SALLE 2*		SALLE DES ASSOS	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
▶ Soirée (de 9h à 6h le matin)	131,00 €	215,00 €	95,00 €	162,00 €		
▶ Cuisine (uniquement avec la salle 1)	85,00 €	85,00 €				
▶ Réunion à but non lucratif (la 1/2 journée de 4h)	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €
▶ Vin d'honneur (la 1/2 journée de 4h)	54,00 €	95,00 €	54,00 €	95,00 €		
▶ Forfait week-end (du ven. 18h au dim. 20h) Cuisine comprise avec la salle 1	310,00 €	413,00 €	95,00 €	162,00 €		
▶ Saint-Sylvestre privée (du 31 déc. 11h au 1 ^{er} janv. 11h)	413,00 €	515,00 €	95,00 €	162,00 €		
▶ Forfait sépulture (la 1/2 journée) Salle + Tasses/verres					34,00 €	34,00 €
▶ Salle des associations (louable uniquement pour les bazougeois (e)s) De 9 h à 9 h le lendemain					100,00 €	

*La salle 2 ne peut être louée seule Chèque caution : 350,00€ Arrhes : 25% du prix de la location de la salle

LOCATION TABLES ET CHAISES

Location tables et chaises

La commune loue des tables (6 personnes) et des bancs toute l'année au prix de 3 € la table et les 2 bancs. (25 tables et 50 bancs sont disponibles).

Pour cela, il vous suffit de contacter la mairie qui vous communiquera les démarches à suivre.



TARIFS CIMETIÈRE

Durée	Concessions	Concessions enfants	Dispersion des cendres	Plaque jardin du souvenir	Cavernes
▶ 50 ans	180,00 €	50,00 €	Gratuit	Emplacement gratuit	130,00 €
▶ 30 ans	108,00 €	30,00 €			78,00 €
▶ 15 ans	72,00 €	20,00 €			52,00 €

Tarifs en vigueur au 01/01/2024

INTRAMUROS - SOYONS INFORMÉS



IntraMuros

Depuis l'année dernière vous avez la possibilité de télécharger gratuitement l'application IntraMuros qui vous permettra de recevoir des notifications ou des alertes directement sur votre téléphone portable afin de suivre l'actualité de la commune ou de celle que vous souhaitez si celle-ci a adhéré à IntraMuros.

Alors n'hésitez pas ! Téléchargez-là !

Recensement militaire

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser.

Si vous êtes né(e) en France vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de votre anniversaire. Il est important de le faire dans le trimestre indiqué sinon vous risquez d'être convoqué à la JDC avec du retard : en principe, si vous venez dans les temps, vous serez convoqué(e) un an après sur le site le plus proche de votre domicile (Laval ou Mayenne).

Pièces à présenter : Livret de famille et pièce d'identité



Cartes d'identités et passeport

Pour réaliser les cartes d'identité et passeports, merci de prendre contact avec les mairies suivantes :

】 BONCHAMP-LÈS-LAVAL : 02 43 90 31 86 】 EVRON : 02 43 01 78 03 】 ENTRAMMES : 02 43 98 00 25
】 LAVAL : 02 43 49 43 00 】 MESLAY-DU-MAINE : 02 43 64 10 40 】 MONTSÛRS : 02 43 01 00 31

Vous pouvez réaliser votre dossier de pré-inscription sur le site : > ants.gouv.fr

Scannez-le !



S'inscrire sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- 】 Un formulaire dûment complété (disponible en mairie ou sur service-public.fr)
- 】 Un titre de validité (carte d'identité, permis de conduire , passeport...)
- 】 Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, gaz...)



Nos sénateurs :



Élisabeth DOINEAU

02 43 56 45 58
e.doineau@senat.fr



Guillaume CHEVROLLIER

06 62 31 84 18
g.chevrollier@senat.fr

「 RÉÉLUS EN 2023 」

PAROISSE ST PIERRE DU MAINE :

17 Grande Rue
53170 Meslay-du-Maine
Tél : 02 43 98 40 84
@ www.stpierredumaine.fr
Permanence :
Mardi au samedi de 10 h à 12 h



Site internet

Scannez-le !



PORTAGE DE REPAS

Association portage de repas

Auparavant, l'association Familles Rurales d'Arquenay gérait le portage de repas sur notre commune. Suite à la mise en veille de l'association, une association s'est créée sur la commune avec les élus, membres du bureau, afin de faire perdurer le service de portage de repas proposé aux aînés de la Commune. Les repas sont préparés par le Restaurant Le Menhir et distribués par quatre bénévoles de la Commune : Mesdames MERIAS Irène, ROMARIE Michèle, ROUEIL Edith et BEAUPLÉT Françoise.

Pour toutes demandes ou renseignements contacter Mme LEVEILLE Émilie, Adjointe aux affaires sociales au : 06 23 28 12 04

ADMR



pour tous, toute la vie, partout

Pays du Maine

- Arquenay
- Val-du-Maine
- Bannes
- Bazougers
- Chémeré-le-Roi
- Cossé-en-Champagne
- La Bazouge-de-Chemeré
- La Cropte
- Le Bignon-du-Maine
- Le Buret
- Maisonnelles-du-Maine
- Meslay-du-Maine
- Préaux
- St-Charles-la-Forêt
- St-Denis-du-Maine

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



L'ADMR,
toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.



02 43 98 73 07

paysdumaine@admr53.fr

www.admr53.fr



Pour les personnes vulnérables et/ou isolées, besoin d'un échange, d'une visite, d'aide pour faire vos courses..., n'hésitez pas à contacter

Mme LEVEILLE Émilie,
Adjointe aux affaires sociales au :

06 23 28 12 04



ASSISTANTES SOCIALES

Mme CHRETIEN, Mme RAGAIGNE, Mme BRUNEAU, Mme OLTRA

Toute personne qui souhaiterait les rencontrer doit prendre rendez-vous au préalable auprès du secrétariat de l'antenne solidarité de Grez-en-Bouère.

Conseil Départemental de la Mayenne au 02 43 70 66 60

Heures d'ouvertures :

du lundi au vendredi

de 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00

FERMÉ LE : MARDI : Matin

et JEUDI : Après-Midi



LES RESTOS DU CŒUR :



Mis en place depuis environ un an, le camion spécialisé des restos du cœur qui se déplace sur plusieurs communes du Pays de Meslay-Grez dont Bazougers, passera dorénavant toutes les semaines, au lieu d'une fois toutes les 2 semaines.

Les jours et horaires demeurent : vendredi matin de 10 h à 11h30.

Pour un premier contact et une inscription, contacter Marc TOURNY au : 07 86 56 51 87

MÉDECIN DE GARDE

Accès aux soins :
adoptez les bons réflexes !

Le jour
En semaine de 8h à 20h

Je contacte en priorité mon **médecin traitant** ou en cas d'absence un **autre cabinet médical**

En cas d'urgence seulement, j'appelle le **15**

Le soir à partir de 20h, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences, j'appelle le **116 117** ou **15**

pour le **médecin de garde** en cas d'**urgence vitale**

Je reçois des conseils médicaux par téléphone

Je suis informé du lieu où consulter le médecin de garde le plus proche

Je reçois la visite d'un médecin de garde

Je suis pris en charge à l'hôpital



Souffrance
Prévention
du suicide

3114

LE NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Écoute professionnelle et confidentielle
24h/24 - 7j/7 - Appel gratuit
Partout en France

les personnes en souffrance
les personnes inquiètes pour un proche
les personnes endeuillées par suicide
les professionnels

www.3114.fr

Besoin d'une écoute ? Des pensées suicidaires ?
N'hésitez pas à contacter le 3114 pour une écoute professionnelle et confidentielle.

DON du sang

ASSO POUR LE DON DE SANG - BÉNÉVOLES DU PAYS DE MESLAY GREZ

- › Lundi 15/01/2024
- › Lundi 11/03/2024
- › Lundi 07/05/2024
- › Lundi 08/07/2024
- › Lundi 12/08/2024
- › Lundi 09/09/2024
- › Mardi 05/11/2024 - **HORAIRE : de 15h à 19h**

Pour tout renseignement EFS LAVAL Tél : 02 43 66 90 00 - Pascal TAUNAS, Président Tél : 06 76 63 03 02



Le don de moelle osseuse, « Ce n'est pas si dur de sauver une vie »

Depuis le 01/01/2021, les conditions d'inscription sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse ont évolué :

- avoir plus de 18 ans (sans changement) et moins de 36 ans à l'inscription (au lieu de 51 ans). Seules les nouvelles inscriptions sont concernées.

Les autres conditions restent inchangées : être en parfaite santé, répondre à un questionnaire de santé suivi d'une prise de sang ou d'un prélèvement salivaire.

En France, chaque année, il est nécessaire de recruter au moins 20 000 nouveaux donneurs volontaires ; les donneurs HOMMES avec profils diversifiés sont très recherchés.

- Pour se pré- inscrire : www.donmoelleosseuse.fr

DON DE MOELLE OSSEUSE

Une idée-cadeau utile et originale : la vie.

FRANCE ADOT 53
Maison des Associations
17, rue de Rastatt
53000 LAVAL



02 43 90 68 10



franceadot53@orange.fr



www.france-adot.org

www.facebook.com

www.instagram.com/franceadot53

twitter.com/53Adot



GENDARMERIE

N'oubliez pas que les gendarmes sont disponibles pour vous apporter leur aide 24h/24, 7/7, et que le numéro d'urgence est le :

17

► **La brigade d'ARGENTRÉ**

Tous les jours, durant les heures ouvrables,

► **La brigade de MESLAY-DU-MAINE**

Le lundi matin et le vendredi après-midi,

► **La brigade de VAIGES**

Le mercredi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture des brigades, il est possible de prendre rendez-vous avec chacun des gendarmes de la communauté de brigades d'ARGENTRÉ.



SAPEURS POMPIERS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



La gendarmerie nous a alertés face à des cambriolages dans les communes avoisinantes. Lors de vos déplacements (week-end ou vacances), vous pouvez vous adresser à la gendarmerie d'Argentré afin qu'ils effectuent des patrouilles.

Si vous êtes victime ou témoin d'un événement, de faits immédiats ou graves, contactez immédiatement le 17.

ESPACE PROPRETÉ

Stop aux incivilités !

Si la plupart des administrés ont un comportement exemplaire, les maires et employés communaux en charge de l'entretien des espaces propreté constatent régulièrement des dépôts sauvages, du plus insignifiant au plus inconcevable.

Les espaces propreté implantés dans les communes constituent l'un des maillons de la collecte des déchets ménagers. On y retrouve les conteneurs permettant de collecter et trier la plupart des

déchets courants : le verre, tous les emballages (qu'ils soient plastiques ou métalliques), les papiers, petits cartons et journaux, le textile et bien entendu les ordures ménagères. Les autres déchets trouvent naturellement leur place en déchetterie.

Ce détour par la déchetterie ne semble pas convenir à quelques usagers qui préfèrent entasser cartons, appareils électroménagers et autres résidus de travaux, voire de déménagement entre les conteneurs.



PETIT RAPPEL

Pour rappel, ces actes d'incivilités et le manque de respect notoire exposent les contrevenants au règlement des frais de nettoyage, à hauteur de **70 €**.

INFOS RÉSEAUX

La Mairie est propriétaire des réseaux eaux et électricité mais délègue sa gestion à des prestataires.

► Réseau eau

- Eau potable et l'assainissement collectif
Communauté de Communes du Pays Meslay
Grez : 02-43-64-29-00
- Eaux pluviales
Mairie de Bazougers
- Études de l'assainissement non collectif
SPANC à la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

► Réseau électricité

- Territoire d'Énergie Mayenne (anciennement le SDEGM).

Pour tout problème sur l'éclairage public, vous devez le signaler à la Mairie.

CHIENS, CHATS...

Nous constatons que depuis plusieurs années, il y a de plus en plus d'animaux en divagation, ayant pour conséquence, des déjections canines de plus en plus nombreuses.

Pour rappel :

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (soit 35€).

En cas de divagation : 750€ d'amende maximum si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4^{ème} classe, relevable par la voie de l'amende forfaitaire (soit 135€) (art. R. 428-6 C.13 juil. 2017).



Il n'y a plus de gardiennage des chiens en divagation capturés par la commune. Ceux-ci sont conduits directement à la SPA qui facturera le propriétaire de celui-ci.



Chiens dangereux (1^{er} ou 2^{ème} catégorie) :

Une simple déclaration ne suffit plus, vous devez désormais passer un permis de détention de chien dangereux.

ATTENTION ! Les chiens doivent être tenus en laisse comme le stipule un arrêté municipal qui a été acté le 19 juillet 2022 et affiché aux panneaux d'affichages.



Sable cimetièrre

La Commune met à disposition, gratuitement, du sable dans le cimetièrre afin que vous puissiez l'utiliser pour embellir les tombes.

Cependant, il s'avère que certaines personnes se servent de façon excessive et de ce fait, la réserve s'épuise très rapidement.

C'est pourquoi, nous vous demandons de l'utiliser à bon escient et de penser aux autres personnes qui pourraient en avoir besoin.



Bruit de voisinage

Selon l'arrêté préfectoral 2008-D-278 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, ils sont autorisés seulement :

- > **Les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- > **Les mercredis et samedis :**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- > **Les dimanches et jours fériés :** de 10h à 12h



Stationnement gênant et dangereux !

Nous vous rappelons qu'il est interdit de garer les voitures sur les trottoirs.

En effet, ce stationnement est dangereux et est puni par la loi par une contravention de 4^{ème} classe soit une amende forfaitaire de 135 € majorée à 575 €.

Nous vous remercions pour votre vigilance.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Venez nombreux afin de faire perdurer notre marché.

Rendez-vous tous les 1er mercredis de chaque mois, à partir de 17 heures sur la place de l'église.



ÉTAT CIVIL

Liste arrêtée au 1^{er} décembre 2023

Naissances :

- ▶ LETREGUILLY Thaïs le 4 janvier 2023
- ▶ RÉMOND Noah le 20 janvier 2023
- ▶ GOULEVANT Théa le 25 janvier 2023
- ▶ REBOURS Malo le 23 avril 2023
- ▶ PESLIER Justin le 7 mai 2023
- ▶ LEMONNIER Louise née le 18 mai 2023
- ▶ TRIAN Lila né le 19 mai 2023
- ▶ OUTIN Adèle le 8 juin 2023
- ▶ HELBERT Jules le 15 juin 2023
- ▶ BOUKILI Inès le 29 juin 2023
- ▶ GRIMAUULT Louis le 7 septembre 2023
- ▶ BASSAL Lino né le 03 novembre 2023

Les naissances indiquées ci-dessus, sont inscrites suite au retour des coupons-réponses qui sont envoyés aux parents avec le faire part de naissance. Sans ce retour, nous ne pouvons pas inscrire la naissance de l'enfant. (Protection des données).

LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

permet de choisir la filiation de son enfant avant sa naissance, lorsque les parents ne sont pas mariés, c'est-à-dire lui choisir un nom de famille pour le jour de sa naissance.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un acte sera rédigé et une copie vous sera remise pour la présenter le jour de la naissance de l'enfant.



Mariages :

- ▶ Pas de mariage célébré en 2023



Décès :

- ▶ Josiane SAUCET, (née HULOT) le 01 mars 2023
- ▶ René LECHARPENTIER le 08 août 2023
- ▶ Martine MAÇON le 08 août 2023

Ne sont recensées que les personnes décédées sur la commune ou habitants sur la commune au moment du décès.



TAXES URBANISME

VOUS CONSTRUISEZ
VOUS AGRANDISSEZ
VOUS RÉNOVEZ

Janvier 2022

Votre projet est soumis à la
TAXE D'AMÉNAGEMENT



Prévoyez-le dans votre budget !



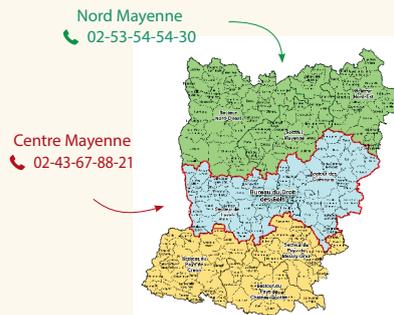
CONTACTS

» Pour les informations concernant les taux d'exonération et la complétude des imprimés de demande de déclarations



MAIRIE DE LA COMMUNE
OÙ SE SITUE VOTRE CONSTRUCTION

» Pour les modalités de calcul :



Pour les dossiers déposés à partir du 1er septembre 2022, la Direction Départementale des Finances Publiques sera votre nouvel interlocuteur.

Courriel : ddt-sau-ds@mayenne.gouv.fr



Conception CE et réalisation graphique : CDDT de la Mayenne



Ne pas oublier d'informer la mairie dans les cas suivants :



J'ABANDONNE MON PROJET

J'informe dans les plus brefs délais la mairie en déposant une demande de retrait d'autorisation, qui engendrera une annulation de la procédure de recouvrement de la TA et de la RAP.



JE CHANGE D'ADRESSE

J'informe dans les meilleurs délais la mairie, le service en charge du recouvrement des taxes d'urbanisme du secteur auquel vous êtes rattaché (voir contacts).

BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

WWW.SERVICE-PUBLIC.FR

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT (TA)

Elle se compose :

• **D'une part communale**, dont le produit sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (routes, écoles, assainissement...) Une délibération du conseil municipal fixe le taux entre 1 % et 5 % et peut-être majoré jusqu'à 20 % dans certains secteurs.

• **D'une part départementale**, servant à financer la protection et la gestion des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), organisme de conseil à votre disposition pour votre projet architectural. Le taux est actuellement de 1,30 %.

LA REDEVANCE D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (RAP)

Cette taxe est exigible pour tout projet ayant un impact sur le sous-sol. Le taux est actuellement de 0,40 %.

MODALITÉS DE CALCUL

Le montant de la TA et de la RAP s'applique aux constructions, installations et aménagements.

Pour les constructions nécessitant une autorisation d'urbanisme :

$$\text{Surface taxable} \times \text{Valeur forfaitaire} \times \text{Taux}$$

Surface Taxable

C'est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déductions faites des vides de plancher et trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs.

Valeur forfaitaire

Fixée chaque année, par mètre carré de surface de construction, 820 € au 1^{er} janvier 2022.

ABATTEMENTS ET EXONÉRATIONS

Pour les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes, un abattement automatique de 50 % est appliqué sur la valeur forfaitaire.

D'autres abattements et exonérations sont possibles, soit automatiquement, soit suivant les délibérations prises par le conseil municipal de la commune du lieu de la construction et le conseil départemental de la Mayenne. Pour les connaître, vous devez contacter la mairie de la commune où se situe la construction.

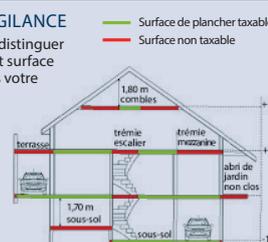
MODALITÉS DE PAIEMENT

• Le règlement de la taxe d'aménagement s'effectue en 2 fractions égales à acquitter à l'expiration d'un délai de 12 et de 24 mois à compter de la date de délivrance tacite ou expresse de l'autorisation d'occupation des sols (permis de construire ou déclaration préalable). Les taxes d'un montant inférieur ou égal à 1 500 € sont recouvrables en une fois à l'expiration d'un délai de 12 mois. Le redevable de la taxe peut en obtenir la décharge ou la restitution s'il justifie qu'il n'a pas donné suite à l'autorisation de construire (retrait d'autorisation, annulation de permis).

• La redevance archéologique préventive est à payer en une seule échéance (à 12 mois).

POINTS DE VIGILANCE

Attention à bien distinguer surface taxable et surface de plancher dans votre déclaration.



Je construis une maison d'habitation avec un garage dont les surfaces s'élèvent à :

Surface de plancher de la maison = 120 m²
Garage de 40 m²
Taux communal 2 % (exemple)
Taux départemental 1,30 %
Taux RAP 0,40 %

À combien s'élève le montant des sommes dues au titre de la TA et de la RAP ?

Calcul pour la maison

Pour les 100 premiers m², le montant déléve à :

TA com. 100 x (820 x 50%) x 2 % = 820 €
TA départ. 100 x (820 x 50%) x 1,30 % = 533 €
RAP 100 x (820 x 50%) x 0,40 % = 164 €

Pour les 60m² restants le montant s'élève à :

TA com. 60 x 820 x 2% = 984 €
TA départ. 60 x 820 x 1,30 % = 640 €
RAP 60 x 820 x 0,40 % = 197 €

MONTANT TOTAL :

TA = 820 + 533 + 984 + 640 = 2 977 €
RAP = 164 + 197 = 361 €

TOTAL = 3 338 €



Certains aménagements, comme les piscines, les panneaux solaires, les abris de jardins* sont soumis à la taxe d'aménagement.

* Un abri de jardin est une construction de faible surface, non habitable, permettant le rangement du matériel de jardin.

COMMERCE ET ARTISANAT

Pour toute société désirant figurer sur cette liste, veuillez le faire savoir auprès de la Mairie.

BIEN ÊTRE – BIJOUX

- ▶ Les Créations Magiques de Sandrine
Mme HELVY Sandrine > 06 99 41 26 11
Réalisation artisanale de bijoux avec des pierres naturelles - 12 rue Saint Georges
- ▶ Musicothérapie – Relaxation – Sur rendez-vous
M. SEGRETAIN Florian > 06-33-02-65-84
- ▶ Naturopathe – Energéticienne reiki
LEBRETON Nadia : > 06-76-11-50-83
Le Grand Etriché – 103 route de Soulgé

NOUVEAU !

- ▶ Esthéticienne, prothésiste ongulaire, technicienne de cils et sourcils - M'Beauty à domicile
TUAILLON-COQUERIE Marlène : > 07-80-60-75-38

BOUILLEUR AMBULANT

- ▶ **SAUCET Alexandre** > 06 08 34 39 74
La Petite Ronce -103 route de Parné

COIFFEUSE

- ▶ Coiffure mixte (Soins esthétiques sur demande)
L'ATELIER DE FANNY > 02 43 02 35 64
BIHOREAU Fanny - 9 Place de l'église

COMMERCES

- ▶ Bar-Tabac-Restaurant
"LE MENHIR" > 02 43 66 95 45
LERAY Sébastien et Floriane - 3 Place de l'église
- ▶ Boulangerie Pâtisserie
AUX DÉLICES DE BAZOUGERS > 02 43 02 33 50
BRUNET Christophe et Kelly - 4 Place de l'église
- ▶ Coccimarket – supérette
Mr IAZZAOUHDA Rachid > 06 49 78 14 21
14 place de l'Église
- ▶ Fromagerie, boulangerie, produits locaux
GAEC ARC EN CIEL > 02 43 02 30 21
DE KAM Willem et Marieke – LARSEN Kristoffer
Placé – 102 route de la Bazouge
- ▶ Vente directe de viande limousine élevée à l'herbe.
Les petits prés de Marie Jeanne
GRANDIN Marie-Jeanne > 06 14 39 53 09
« Les Petits Prés » – 2 Chemin de Beausoleil

DOMAINES AGRICOLES (mécanique, travaux, négoce)

- ▶ Mécanique agricole
CHESNEAU – AGRI OUEST > 02.43.02.32.61
Concessionnaire JOHN DEERE
ZA du Clos Macé
- ▶ Travaux agricoles
SARL FOURMONT Nicolas > 06 83 17 65 81
ZA du Clos Macé
- ▶ EIRL (mécanique agricole et Chaudronnerie)
M. SERGENT Ludovic 06-29-37-12-46
Le Clos du Maine

DOMAINE ÉQUIN

- ▶ Pension/poulinage
HARAS DE LA PAUMARDIERE > 06 11 12 79 89
QUESNE Carine et Benoît - La Paumardière
102 route de Forcé

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

- ▶ Camping à la ferme
EARL ARC EN CIEL > 02 43 02 30 21
DE KAM Willem et Marieke - Placé
102 route de la Bazouge
- ▶ Chambres, table d'hôtes et gîte
DOMAINE DE LA HOUZARDIERE > 06 66 08 27 66
MOENNER Marguerite - La Houzardière
103 route de St Georges
- ▶ Maison LB (gîte)
M. Mmes LEBRUN-BREBION > 06.27.01.56.52
31 route de Soulgé
- ▶ Location de salle de réception, séminaire, gîte
MANOIR DU PRIEURE > 07.82.49.34.66
HEBERT Bernard - Route de St Georges Le Flécharde
- ▶ Studio d'hôtes
BAZINE Donatienne et Arnaud > 06 60 36 04 81
L'Écorce Bouvière

COMMERCE ET ARTISANAT

Pour toute société désirant figurer sur cette liste, veuillez le faire savoir auprès de la Mairie.

INDUSTRIES

- ▶ Découpe de matériaux à l'eau
LOKICOUPE > 02.43.02.39.39
DUPRE Philippe et Manuela - ZA du Clos Macé
- ▶ Découpe de matériaux au laser
LASER 53 – GROUPE STEMAN > 02.43.02.32.20
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL : BELOOU Nicolas
DIRECTRICE DE SITE : GROIGNO Laurence
ZA du Clos Macé
- ▶ Fabrication d'accessoires et outils pour forages
Chaudronnerie, métallerie et aluminium
CEDRIS > 02.43.02.38.46
CAILTON Jean-Pierre - ZA du Clos Macé
- ▶ Tôlerie de précision - Montage électrique
REAMETAL > 02.43.02.33.66
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL : MILLET François
ZA du Clos Macé
- ▶ Tuyauterie et chaudronnerie
MTIS > 02.43.37.71.78
SCHNABEL Patrice - Les Genetais – 108 route de Louvigné

GARAGISTE-RÉPARATEUR

- ▶ BAZOUGERS AUTO
MOREAU Yohann > 02 43 02 31 54
25 rue de Soulgé

MÉTIERS DU BÂTIMENT

Electriciens, plombiers...

- ▶ **VF ELEC > 06.76.42.84.32**
VANNIER François ZA du Clos Macé
- ▶ Multi-services du bâtiment (plomberie, électricité, cloisons sèches, isolation...)
SARL JANVIER Mickaël > 02.43.02.90.04
JANVIER Mickaël – ZA du Clos Macé

Maçon

- ▶ **AUFFRAY Stéphane > 06.81.10.16.97**
ZA du Clos Macé - Bâtiment des artisans

Menuisier

- ▶ **MARTEAU Patrick > 02.43.66.15.57**
La Rue –125 route de Forçé

Peintre

- ▶ Peinture, décoration, ravalement
BOUQUIER-MENARD > 06.08.64.68.45
MENARD Anthony - ZA du Clos Macé

Poseur-Menuisier

- ▶ **GODARD Nicolas > 06.31.69.95.34**
1 Clos du Ruisseau

RS Démoussage

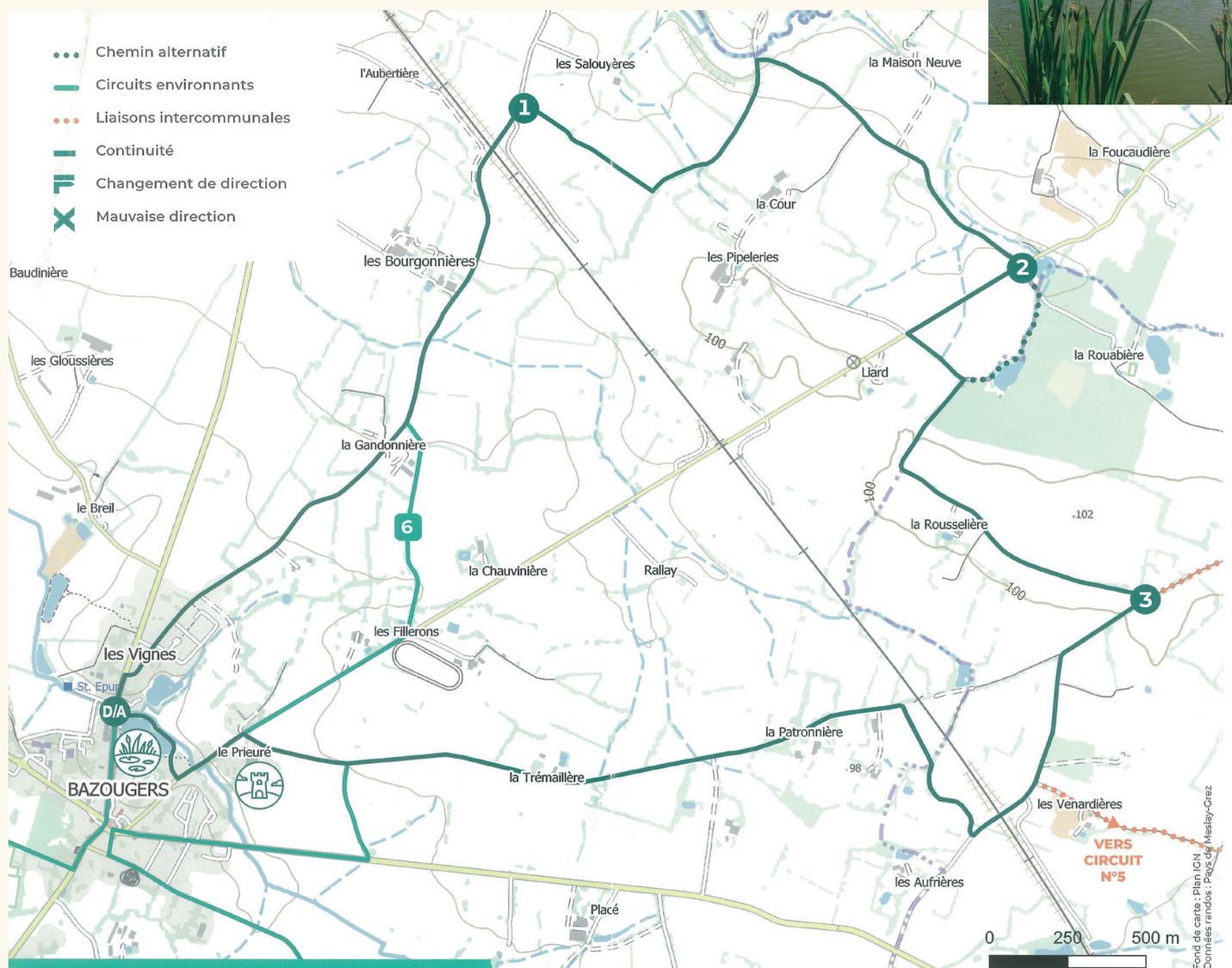
- ▶ Démoussage, Nettoyage, Entretien
RAVIGNÉ Sébastien > 06.15.16.65.56
26 rue des frênes

- ▶ Architecte d'intérieur
VANNIER Marion > 06.84.46.09.60
127 route de Parné

TAXI

- ▶ Transport de malades assis et tous transports privés et professionnels
TAXI Dominique PORTIER > 06.07.13.48.33
PORTIER Dominique – ZA du Clos Macé

NOUVEAUTÉ CIRCUIT N°20, SUR LES TRACES DE L'AUBERTIÈRE



D/A DÉPART DU PARKING DU PLAN D'EAU. Emprunter la D20 (route de Soulgé sur Ouette) sur la droite. Au chemin de Beausoleil, tourner à droite pour l'emprunter et le remonter jusqu'à la ligne LGV. Passer le pont ferroviaire, faire environ 150 m puis tourner à droite sur le chemin agricole.

1 REMONTER LE CHEMIN SUR 500 M, puis partir à gauche. Continuer toujours tout droit sur ce chemin pendant 550 m. À l'intersection avec la rivière Ouette, partir à droite et aller toujours tout droit jusqu'à la route goudronnée.

2 AU NIVEAU DE LA D281, DEUX POSSIBILITÉS :

- en été : aller tout droit pendant 100 m, puis emprunter le chemin vert sur la droite. Une fois sur la route viabilisée, partir à gauche.
- le reste de l'année et par temps de pluie : tourner à droite sur la D281 et faire 400 m. Au Rougeul, tourner à gauche. Remonter le chemin sur 200 m, puis partir à droite.

Toujours suivre le tracé de la route viabilisée jusqu'à l'intersection avec le chemin menant à St-Georges-le-Fléchard.

3 À L'INTERSECTION, PRENDRE À DROITE et rester sur la route jusqu'à passer la LGV. Une fois le pont franchi, emprunter le premier chemin sur la droite. Au bout, partir à gauche puis remonter cette route sur 2 km, jusqu'au manoir du Prieuré. Au niveau du Prieuré, prendre à gauche puis après 200 m, à droite. Longer le plan d'eau pour rejoindre le parking de départ.

LES ANIMATIONS DE L'ANNÉE 2023

Boucles de la Mayenne



Argent de poche



Feu d'artifice



Marché de Noël



Création des décorations de Noël



CALENDRIER DES FÊTES 2024

Janvier

- M.10** >Assemblée générale organisée par l'amicale du Club des Aînés à la salle des fêtes
- V.12** >Vœux du maire organisés par la Mairie à la salle des fêtes
- S.21** >Assemblée générale organisée par l'A.F.N de Bazougers à la salle des associations

Février

- L.05** >Assemblée générale organisée par l'amicale du Club des Aînés à la salle des associations
- M.07** >Beignets organisés par l'amicale du Club des Aînés à la salle des fêtes
- S.17** >Assemblée générale organisée par l'A.F.N de Bazougers à la salle des associations

Mars

- S.09** >Concours de belote organisé par l'amicale du Club des Aînés à la salle des fêtes
- D.10** >Concours de belote organisé par l'amicale du Club des Aînés à la salle des fêtes
- S.23** >Tartiflette à emporter organisée par l'APE à la salle des fêtes
- J.28** >Concours de belote individuel organisé par l'amicale du Club des Aînés à la salle des associations

Mai

- >Pique-nique communal organisé par l'amicale du Club des Aînés
- M.22** >Belote départementale organisée par l'amicale du club des aînés à la salle des fêtes

Juin

- M.04** >Pétanque interclub organisée par l'amicale du Club des Aînés au terrain de foot
- S.08** >Fête de la musique organisée par le Football club au terrain de foot
- D.09** >Tournoi familial ouvert à tous organisé par le Football club au terrain de foot
- D.23** >Fête de l'école organisée par l'APE

Août

- S.31** >Tournoi de pétanque organisé par le Football club au terrain de foot

Septembre

- S.07** >Repas annuel organisé par l'amicale du Club des Aînés à la salle des fêtes

Octobre

- D.20** >Repas des aînés organisé par le Conseil municipal

Novembre

- L.11** >Commémoration des différents conflits, Bazougers, la Bazouge de Chéméré et Arquenay organisée par l'A.F.N de Bazougers
- S.16** >Soirée Foot (sur réservation) organisée par le Football club à la salle des fêtes

Décembre

- M.04** >Bûche de Noël organisée par l'amicale du Club des Aînés à la salle des fêtes
- S.07** >Marché de Noël organisé par la Mairie et les associations

